

NATURE

2050

RAPPORT
ANNUEL 2020



NATURE

Édito

Avec le report de la majorité des temps forts biodiversité prévus en 2020, Congrès UICN, COP 15, l'anniversaire des 5 ans du programme Nature 2050 s'inscrit à la fin d'une année 2021 importante pour démontrer l'urgence d'agir en faveur de la biodiversité et du climat.

La dépendance des activités économiques aux services rendus par la nature est aujourd'hui une évidence pour tous les acteurs économiques et décideurs politiques. Elle démontre la nécessité pour les entreprises de mettre en œuvre des stratégies et des actions concrètes pour lutter contre l'érosion de la biodiversité avec le soutien des pouvoirs publics, nationaux comme locaux. En 2020, de nombreuses initiatives ont vu le jour pour accompagner cette dynamique telle qu'Entreprises Engagées pour la Nature - Act4Nature France initiée par le gouvernement ou l'engagement international *Finance for Biodiversity* lancé à l'automne dernier dans le cadre de l'Assemblée Générale des Nations Unies.

Dans ce contexte, le rôle des solutions fondées sur la nature (SFN), démontré à travers les projets soutenus par le programme Nature 2050, est capital. Par la protection et restauration des écosystèmes, ces solutions fournissent des bénéfices environnementaux mais aussi sociaux et économiques contribuant à la construction de la résilience des territoires face aux événements climatiques futurs.

Les connaissances, travaux et retours d'expériences sur les SFN développés au sein du programme Nature 2050 doivent permettre l'émergence de projets nationaux visant à en généraliser la mise en œuvre. C'est l'essence même du partenariat que CDC Biodiversité et l'Office français de la biodiversité ont signé en 2020 dans le cadre du projet Life Intégré ARTISAN. Ce dernier vise à créer un cadre favorable en France au déploiement des SFN d'ici à 2027. Le programme Nature 2050 s'inscrit alors comme une réponse face aux freins identifiés ralentissant un tel déploiement.

Nous avons et souhaitons créer de nouvelles dynamiques partenariales et territoriales entre acteurs publics et privés afin de renforcer les capacités d'engagement et de financement en faveur d'actions concrètes. L'année 2020 a notamment été marquée par le déploiement de notre partenariat avec la Région Pays de la Loire, en lien avec l'initiative Territoires Engagés pour la Nature, et la signature d'une convention partenariale avec la Ville de Marseille, d'autres vont suivre en 2021.

Cette mobilisation collective d'acteurs a permis d'engager au terme de ces 5 premières années plus de 4,8 millions d'euros dans le cadre du programme Nature 2050 grâce au soutien d'une cinquantaine de contributeurs en lien avec des initiatives locales portées par des entreprises, des ONG, des collectivités locales. Des engagements nouveaux ont pu se formaliser à travers le Fonds Nature 2050, qui a vécu sa première année d'existence en 2020. Cela nous a permis de soutenir 41 projets représentant une surface d'intervention de 118 hectares impactant près de 600 hectares en France, dont 8 nouveaux projets en 2020 répondant à des enjeux variés : transition et gestion durable agricole et forestière en Vendée, boisement diversifié et séquestration carbone dans le Morbihan, renforcement de la résilience de la Métropole du Grand Paris ou encore renaturation de cours d'eau dans la Vienne.

Autant d'actions que je vous laisse le plaisir de découvrir à travers ce rapport.

Bonne lecture à tous,



MARC ABADIE
Président de CDC Biodiversité



Sommaire

Un programme d'actions innovant et ambitieux	4
Chiffres clés	5
Nature 2050 fête ses 5 ans	7
Mobilisation partenariale	13
<ul style="list-style-type: none">• Contributeurs• Actions phares avec nos contributeurs• Liste des Partenaires• Région Pays de la Loire et Life Intégré ARTISAN	
Fonds Nature 2050	18
Temps forts et valorisation	21
<ul style="list-style-type: none">• Évènement et interventions• Communication et média	
En direct du terrain	29
<ul style="list-style-type: none">• Carte des projets• Nouveaux projets 2020• Projets en cours 2017, 2018 et 2019	
Perspectives	62



Un programme d'actions innovant et ambitieux

Lancé en 2016, Nature 2050 est né de la volonté de CDC Biodiversité d'agir concrètement afin que les futures générations puissent vivre dans un environnement préservé, et ce, malgré les changements climatiques qui s'annoncent. Nature 2050 est un programme d'actions national unique en France visant à promouvoir, financer et suivre la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature qui contribueront à l'horizon 2050 à :



PRÉSERVER ET RESTAURER LA BIODIVERSITÉ



ATTÉNUER LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



ADAPTER LES TERRITOIRES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Ces solutions fondées sur la nature favorisent le maintien des services écosystémiques et renforcent la résilience et la viabilité socioéconomique des activités humaines et des territoires à travers les cibles d'actions suivantes :



Écosystèmes marins et côtiers



Zones humides



Transitions agricole et forestière



Continuités écologiques



Biodiversité en ville

Conduit en partenariat avec des associations environnementales, des scientifiques et des acteurs publics, ce programme repose sur l'engagement volontaire des acteurs économiques privés ou publics à agir, au-delà de leurs obligations réglementaires. Réunis trois fois par an, le Comité de pilotage du programme et le Conseil d'administration du Fonds Nature 2050 veillent au respect de l'ambition du programme, apportent des recommandations et garantissent la pertinence des projets financés.

Membres du Comité de pilotage Nature 2050



Chiffres clés

MONTANT TOTAL ENGAGÉ SUR LE PROGRAMME



4 814 279 €

SURFACE TOTALE IMPACTÉE DES PROJETS À FIN 2020



578 hectares

MONTANT TOTAL DES CONTRIBUTIONS COLLECTÉES EN 2020

969 018 €

Dont UNE SURFACE D'INTERVENTION NATURE 2050 DE

118 hectares*

MERCI AUX CONTRIBUTEURS

2017

Accor, Alter Equity, Banque des Territoires, BNPRE, bpifrance, CDC-DFIN, CDC Habitat, CDC SG, Compagnie des Alpes, Demonchy, EGIS, Eiffage énergie infrastructure Loire Auvergne, Favier traiteur, GRDF, Habitat Réuni, I3F, ICADE, ICADE Santé, IPSEC, La Banque Postale Asset Management, Silab, Transdev IDF Est, Transdev-STAS, La Carpe stéphanoise.

2018

Accor, Aquadomia, BDT DI, bpifrance, CDC-DFIN, CDC Habitat, CDC-SG, Cemex, Compagnie des Alpes, DomoFrance, EDF Auvergne Rhône-Alpes, Groupe A&A Novelis, Habitat Réuni, I3F, ICADE, ICADE Santé, IPSEC, Kedge Business School, Silab, Transdev IDF Est, Transdev STAS, Veolia Eau – Compagnie Générale des Eaux, UEM.

2019

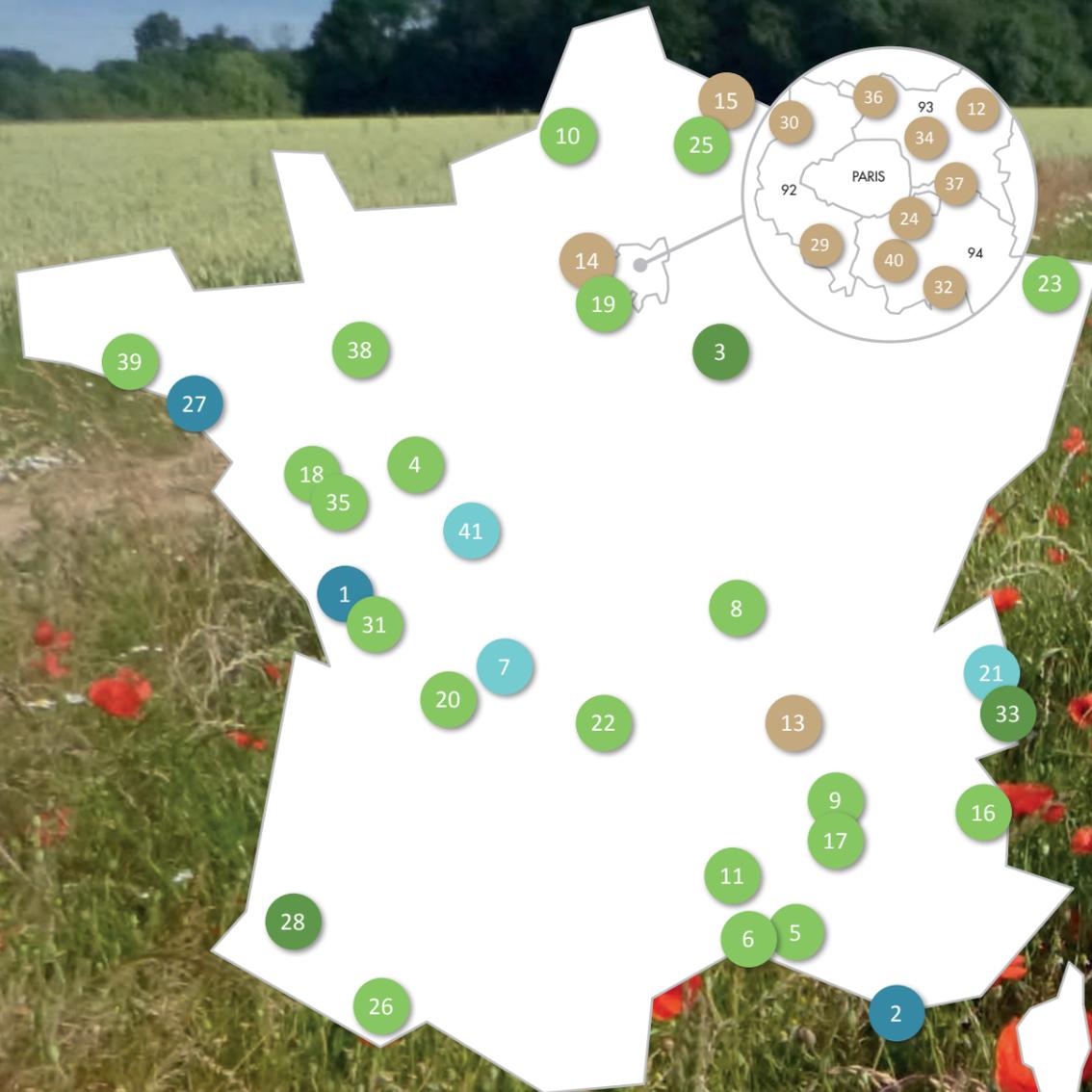
Accor, Aquadomia, Apave, BDT DI, bpifrance, CDC DFIN, CDC Habitat, CDC-SG, Cemex, Compagnie des Alpes, DomoFrance, Fondation Total, Habitat Réuni, I3F, ICADE, ICADE Promotion – Provence, ICADE Santé, IPSEC, Kedge Business School, La Poste, Silab, Transdev IDF Est, Transdev-STAS, UEM, Université Gustave Eiffel.

2020

Alter Equity, Banque des Territoires, bpifrance, CDC Habitat, CDC SG, Cemex, Compagnie des Alpes, Cube, DomoFrance, EURL Transport Logistique Lemesle, Fondation Total, Groupe A&A Novelis, I3F, Icade, Icade Promotion – Provence, Icade Santé, Ipsec, Kedge Business School, La Banque Postale Asset Management, Transdev IDF Est, Transdev STAS, Ubisoft International, UEM, Vertige International

*Les surfaces affichées pourront subir de légères modifications suite aux précisions apportées dans le cadre de la formalisation des derniers projets lancés.

NATURE 2050



5 ANS

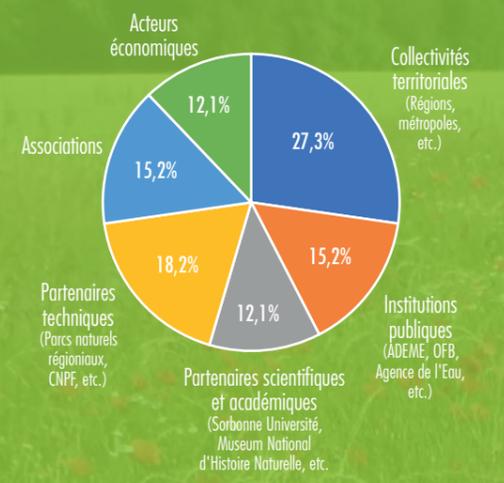
2016 - 2020

PLUS DE 30 COLLABORATIONS ET PARTENARIATS PUBLICS-PRIVÉS

PRÈS DE 50 ACTEURS ÉCONOMIQUES ENGAGÉS POUR LE CLIMAT ET LA BIODIVERSITÉ

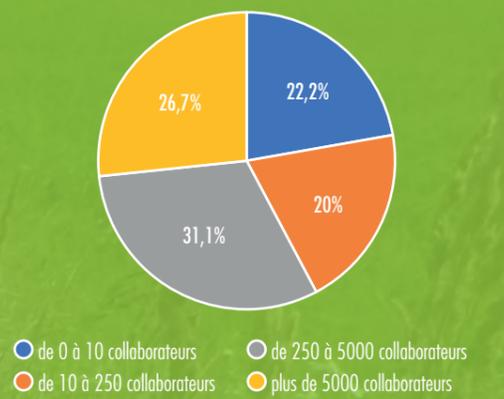
Depuis son lancement, l'ambition du programme Nature 2050 est de créer des engagements collectifs permettant d'associer et de renforcer les capacités opérationnelles et financières nécessaires à l'émergence d'actions concrètes et ambitieuses sur le long terme. Une trentaine de partenariats ont ainsi été formalisés puis 2016 visant à renforcer le lien entre acteurs publics (Région Pays de la Loire, Métropole du Grand Paris, Ville de Marseille etc.) et acteurs économiques (entreprises privées, têtes de réseaux, Banque des Territoires etc.).

Partenaires du programme Nature 2050 (hors contributeurs et porteurs de projets)



Nature 2050 s'est construit et déployé comme un dispositif d'engagement pour les acteurs économiques souhaitant agir au-delà de la réglementation. A travers leur participation à Nature 2050, via CDC Biodiversité ou le Fonds Nature 2050 plus de 50 contributeurs ont ainsi renforcé leur ancrage territorial pour contribuer à développer : un meilleur cadre de vie pour leurs collaborateurs, un soutien aux stratégies publiques locales, une responsabilité environnementale accrue vis-à-vis de leur clientèle etc.

Taille des acteurs économiques engagés dans le programme Nature 2050



Signature du partenariat avec la Région Pays de la Loire en présence de gauche à droite : Philippe Jusserand, directeur régional de la Banque des Territoires des Pays de la Loire, Christelle Morañçais présidente du Conseil régional des Pays de la Loire et Marc Abadie président de CDC Biodiversité (février 2019) ©RégiondesPaysdeLaLoire

« Le retard pris sur les objectifs de limitation du réchauffement climatique inscrits dans les Accords de Paris nous rappelle l'urgence d'agir. A travers son accompagnement du programme Nature 2050, l'ADEME souhaite renforcer la mobilisation de l'ensemble des acteurs de la société en faveur d'actions concrètes pour lutter contre le changement climatique. Les solutions fondées sur la nature représentent en ce sens un levier pour augmenter nos capacités de séquestration carbone, limiter les risques naturels et leurs effets sur nos territoires. »

Hervé LEFEBVRE,
Chef du Service Climat, ADEME

« Il est de notre responsabilité en tant qu'acteur économique de nous engager pour la biodiversité et le climat de façon volontaire. L'un et l'autre interagissent constamment, et la nature est une source de solutions incroyables. Grâce à ce programme, nous pouvons illustrer auprès de nos clients, notre contribution à la restauration d'une biodiversité active par des solutions naturelles, adaptatives et progressives sur un temps long.

Benjamin FICQUET,
Directeur du Property Management et exploitation responsable, ICADE



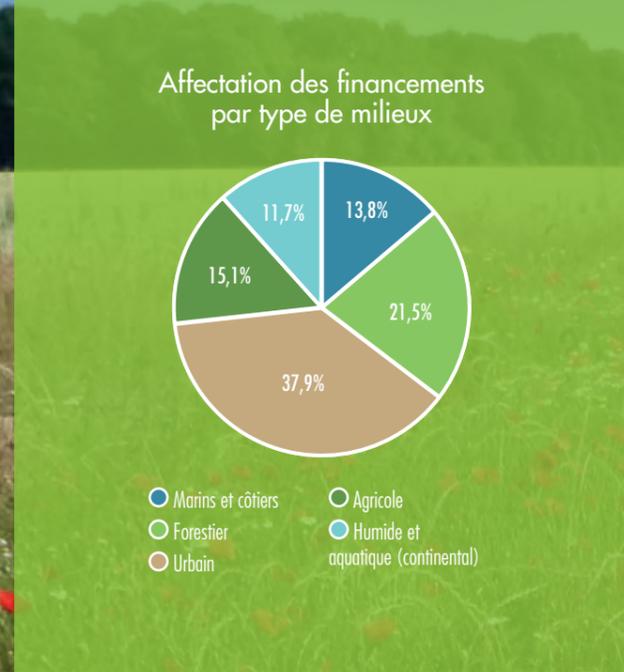
Signature des partenariats avec CDC Biodiversité, la Ville de Marseille et Icade Promotion-Provence (Marseille, janvier 2020)

41 PROJETS PORTÉS PAR AUTANT D'ACTEURS LOCAUX, JUSQU'EN 2050

1 MÉTHODOLOGIE UNIQUE APPLIQUÉE POUR MESURER L'IMPACT DES PROJETS

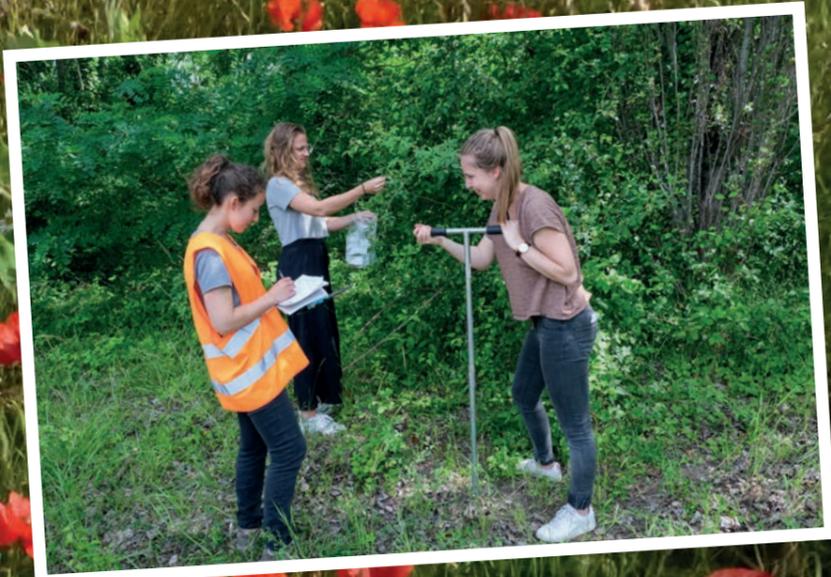
« Nous devons aujourd'hui en France renforcer le lien entre nos stratégies biodiversité d'une part et climat de l'autre. Dans ce cadre et à travers le programme Nature 2050, l'OFB soutient le rôle des écosystèmes comme réservoir de solutions fonctionnelles, économiques et durables pour limiter les risques naturels liés au changement climatique (inondations ou submersions marines, tempêtes, érosion côtière, feux de forêts etc.). Ce partenariat entre l'OFB et CDC Biodiversité contribue aussi au projet Life ARTISAN sur le déploiement des solutions fondées sur la nature pour l'adaptation au changement climatique.

Audrey COREAU,
Directeurs Acteurs et Citoyens,
Office français de la biodiversité (OFB)



« Dans le contexte particulièrement urbanisé de notre territoire, la création d'un parc public ouvert à tous sur l'emplacement de la friche de l'ancienne usine Kodak représentait une opportunité incontournable. La Ville de Sevrans et CDC Biodiversité se sont alors associés pour mettre en œuvre cet objectif, lutter contre les effets du réchauffement climatique (îlots de chaleur, ruissellements, qualité de l'air dégradée) tout en préservant la biodiversité et offrir aux habitants du territoire un cadre de vie sain et durable.

Dominique MERIGUET,
élu en charge de l'attractivité territoriale,
du développement économique, de l'économie
sociale et solidaire de la Ville de Sevrans



Les partenaires scientifiques du programme Nature 2050 (Université Paris-Sorbonne, CNRS, Muséum National d'Histoire Naturelle etc.) ont participé à l'élaboration d'une méthodologie pour mesurer l'impact des projets sur la biodiversité, le climat et sur leur territoire (aspects socio-économiques, santé et bien-être etc.) afin, à terme, d'améliorer l'état des connaissances sur les solutions fondées sur la nature. Cette démarche de suivi et évaluation est réalisée :

- ➔ A l'échelle du programme à travers le suivi de la teneur en carbone organique du sol et d'abondance naturelle en azote 15 des feuilles sur les projets terrestres. Ainsi, les **479 échantillons collectés** dans le cadre de la 1ère campagne de suivi vont permettre pour 17 projets lancés entre 2016 et 2019 d'établir un état initial sur ces deux paramètres. Ils seront à mesurer à nouveau à plusieurs reprises jusqu'en 2050.
- ➔ A l'échelle de chaque projet soutenu avec une moyenne de **5 indicateurs par projet**. Les porteurs de projets ont différents modes de réalisation des suivis. Certains internalisent la réalisation de l'ensemble de leurs suivis tandis que d'autres font appel à des partenaires ou prestataires externes. Depuis 2016, **une quinzaine de partenariats**, noués par CDC Biodiversité ou les porteurs de projets autour du suivi d'indicateurs, a ainsi vu le jour.

La restauration de la biodiversité, le renforcement de la résilience des écosystèmes et des territoires face au changement climatique et l'augmentation de leur capacité à séquestrer du carbone sont autant d'objectifs ne pouvant s'inscrire que sur le long terme. A travers les engagements pris avec et par les porteurs de projets, le programme Nature 2050 apporte son soutien à 41 projets répartis sur 10 régions de France métropolitaine et assure leur pérennisation jusqu'en 2050.

« Nous sommes engagés sur notre ferme dans une démarche agroécologique, axée sur la réduction du travail du sol. Grâce à la plantation de près de 4000 arbres et au suivi Nature 2050, nous allons pouvoir suivre l'impact d'un aménagement agroforestier sur la biodiversité, sur l'activité biologique et la qualité du sol, et sur l'évolution du microclimat sur la ferme.

Corentin Moriceau,
porteur du projet d'agroforesterie
de la Ferme des Buis (2018)



MOBILISATION PARTENARIALE

- Contributeurs
- Actions phares avec nos contributeurs
- Liste des Partenaires
- Région Pays de la Loire et Life Intégré ARTISAN

Entreprises contributrices



ZOOM sur QUELQUES ACTIONS PHARES



Marseille : l'avenue du Prado aux couleurs d'Icade Promotion et de Nature 2050

Afin d'annoncer et valoriser leur partenariat, Icade Promotion et CDC Biodiversité ont conçu une bache pour recouvrir l'échafaudage du projet Initial Prado d'Icade Promotion à Marseille tout au long de l'année 2020. Inaugurée en présence de Jean-Claude Gaudin, ancien Maire de la Ville de Marseille en janvier 2020, cette action s'inscrit dans la dynamique partenariale locale que Nature 2050 souhaite créer avec ses partenaires locaux, en vue du Congrès mondial de la nature de l'UICN (Marseille, septembre 2021).

« Pour chaque m² construit entre 2019 et 2021, ICADE Promotion-Provence s'engage à financer la restauration d'une quantité équivalente de m² de biodiversité, via le programme Nature 2050 »

Aymeric DE ALEXANDRIS,
Directeur régional Provence d'Icade Promotion

[EN SAVOIR PLUS >>](#)



Programme pédagogique avec les étudiants de KEDGE Business School

Dans le cadre de l'accompagnement technique dont bénéficie l'école à travers son engagement à Nature 2050, un travail collaboratif et pédagogique avec les étudiants et professeurs de développement durable a été mis en place entre septembre et décembre 2020. Les étudiants des campus bordelais et marseillais ont réalisé des travaux sur l'engagement des entreprises en faveur de la biodiversité et du climat à travers trois études de cas : l'hôtellerie-restauration à Marseille, l'industrie des produits laitiers en Bretagne et la promotion immobilière en Île de France.

« Nous sommes ravis de voir l'enthousiasme avec lequel plus de 500 étudiants ont pu réaliser les études de cas proposées par CDC Biodiversité. Sensibiliser ces derniers aux enjeux climatiques et de biodiversité nous paraît fondamental tant pour leur formation que pour leur futur parcours professionnel »

Anja STOLL,
Cheffe de projet RSE, Kedge Business School



Avec WIS Expert, répondre aux enjeux des petites et moyennes entreprises. Un premier contributeur : l'artiste Jean-Michel Collell

Le partenariat signé entre CDC Biodiversité et le cabinet de conseil Wis Expert en 2020 vise à proposer des solutions concrètes aux entreprises qu'accompagnent Wis Expert sur leurs engagements biodiversité et climat, en lien avec leurs enjeux d'ancrage territorial et de valorisation de leur responsabilité environnementale auprès de leurs parties prenantes (clients, collaborateurs). L'artiste Jean-Michel Collell s'est ainsi engagé à reverser 10% du montant de la vente d'une série de portraits d'espèces animales menacées.

« Ce partenariat avec CDC Biodiversité permet d'ajouter une corde à l'arc des solutions que nous proposons aux petites et moyennes entreprises pour leur donner les moyens d'agir, à leur échelle, en faveur de la biodiversité et du climat sur leur territoire »

Jean-Pierre WATTEL, Directeur Wis Expert

Partenaires

Collectivités territoriales



Partenaires scientifiques et techniques



Région Pays de la Loire



Le partenariat qui lie la Région Pays de la Loire, la Banque des Territoires et CDC Biodiversité depuis 2019 a été particulièrement marqué en 2020 par le déploiement du dispositif « Contrat Nature 2050 ». En effet, la Direction Transition énergétique et environnement de la Région et l'équipe du programme Nature 2050 ont travaillé conjointement sur l'analyse de propositions de projets, présentés par des acteurs locaux. La Communauté de Communes du Pays de Pouzauges est la première collectivité locale à recevoir le soutien de la Région et du programme Nature 2050 dans ce cadre (projet à retrouver en page 33).

La Région et CDC Biodiversité souhaitent créer une dynamique territoriale autour de ce partenariat et des projets. Les acteurs économiques locaux sont encouragés à renforcer leur ancrage territorial et engagements en faveur de la biodiversité et du climat. Chaque entreprise ou acteur du territoire peut ainsi participer à l'émergence de projets locaux, au plus près de leurs activités, collaborateurs et autres parties prenantes.

Projet Life Intégré ARTISAN



La signature d'une convention de partenariat entre CDC Biodiversité et l'Office français de la biodiversité (OFB) en décembre 2020 inscrit CDC Biodiversité comme bénéficiaire associé au sein du projet **Life Intégré ARTISAN**, piloté par l'OFB.

Le projet Life Intégré ARTISAN a pour objectif de faciliter la mise en œuvre du plan national d'adaptation au changement climatique par l'incitation renforcée à la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature pour l'adaptation au changement climatique (SAFN) en France. Il s'agit de démultiplier l'utilisation de ces solutions par la montée en capacité des acteurs et l'amélioration des cadres institutionnels, financiers, normatifs, pour lever les freins à la généralisation des SAFN. Il dispose d'une durée de 8 ans (jusqu'en 2027) et est doté d'un budget de 16,7 M€.

A travers ce partenariat, CDC Biodiversité souhaite diffuser les connaissances, travaux et retours d'expériences mis en œuvre au cours des cinq premières années de déploiement du programme Nature 2050. Ainsi CDC Biodiversité contribuera à :

- La conception et mise à disposition de retours d'expériences sur les projets Nature 2050
- Le développement d'un référentiel d'indicateurs multi-thématiques visant à mesurer l'impact et la performance des SAFN
- La mobilisation et sensibilisation des acteurs locaux (entreprises, collectivités, porteurs de projets etc.) aux SAFN à travers l'organisation d'évènements en région
- La création et animation d'un groupe de travail national « monde économique »

Ces actions sont réalisées en partenariat avec :





Le Fonds Nature 2050

Créé le 06 juillet 2019, le Fonds Nature 2050 est entièrement dédié au soutien de l'action du programme Nature 2050 et intervient en complément du mécanisme de financement actuel.

A travers le Fonds Nature 2050, les contributeurs qui souhaitent participer au programme Nature 2050 peuvent bénéficier d'une défiscalisation à hauteur de 60% dans la limite de 5% de leur chiffre d'affaires. Les particuliers peuvent eux bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu (IRPP) égale à 66% du montant des sommes versées, dans la limite de 20% du revenu imposable.

Le Fonds Nature 2050 soutient et pérennise des projets portés par des acteurs d'intérêt général, intégrés dans le programme Nature 2050.

Bilan d'activités

MONTANT TOTAL DES
DONS COLLECTÉS PAR
LE FONDS NATURE 2050



430 600 €

Dont

209 090 €

sur l'année 2020

SURFACE
D'INTERVENTION DU
FONDS NATURE 2050



11,5
hectares

Membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration du Fonds se réunit deux à trois fois chaque année et est présidé par Marc Abadie, Président de CDC Biodiversité. En 2020, le Conseil d'administration s'est réuni à 3 reprises: 10 février 2020, 14 septembre 2020 et 7 décembre 2020. Il est composé de membres des organismes suivants :



De gauche à droite : Luc Abbadie (Paris-Sorbonne), Sébastien Florès (AFB), Maud Lelièvre (ÉcoMaires), Antoine Cadi (CDC Biodiversité), Dominique ARIBERT (LPO), Romain Julliard (MNHN), Hervé LEFEBVRE (ADEME), Martin Groleau (CDC Biodiversité) © CDC Biodiversité

Quelques bénéficiaires du Fonds Nature 2050





TEMPS FORTS ET VALORISATION

- Évènement et interventions
- Communication et média

Évènements et interventions

→ La Ville de Marseille et ICADE Promotion s'engagent en faveur de Nature 2050 (Marseille)

10 JANVIER 2020

Lors de l'inauguration du projet de réhabilitation « Initial Prado » d'ICADE Promotion, l'entreprise et la Ville de Marseille ont chacune signé une convention de partenariat avec CDC Biodiversité afin d'insuffler une dynamique partenariale sur le territoire Marseille-Provence pour renforcer le déploiement local de Nature 2050, notamment en vue du Congrès mondial de la nature de l'UICN (Marseille, sept. 2021).



De gauche à droite : Jean-Claude Gaudin, ancien Maire de Marseille, Aymeric de Alexandris, Directeur régional Provence d'ICADE Promotion, et Marc Abadie, Président de CDC Biodiversité © Ville de Marseille

→ Campagne de collecte de dons avec Lokalero (Marseille)

12-18 FEVRIER 2020

En partenariat avec JCDecaux, CDC Biodiversité et la jeune start-up Lokalero ont organisé une campagne de collecte de dons au cœur de la ville de Marseille visant à faire émerger de nouveaux projets sur le territoire. Des affiches intégrant un QR Code pour découvrir l'initiative et faire un don, ont ainsi été développées et installées sur des abris bus et panneaux d'affichage dans toute la ville. Cette campagne s'inscrit dans le cadre du projet Natur'Act.



Affiches valorisant les projets locaux Nature 2050 © CDC Biodiversité

→ CDC Biodiversité accompagne les entreprises du Club Génération Responsable (Paris)

3 MARS ET 28 SEPTEMBRE 2020

Tout au long de l'année, CDC Biodiversité a accompagné le Club Génération Responsable sur un programme de formation et sensibilisation de ses entreprises membres aux enjeux liés à l'érosion de la biodiversité. Une quinzaine d'entreprises ont ainsi pu découvrir les objectifs du programme Nature 2050 et les actions mises en œuvre au sein du programme à travers 2 ateliers en présentiel et distanciel sur le thème « quels enjeux et opportunités pour mon entreprise ? ».

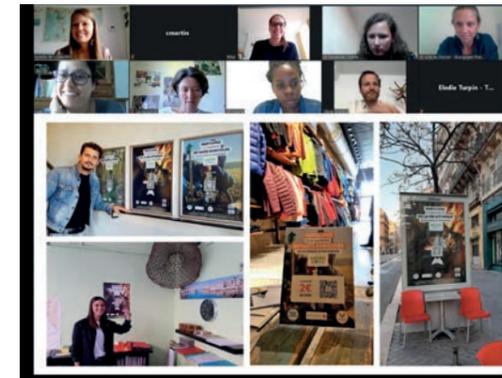


Représentants d'entreprises du Club Génération Responsable © CDC Biodiversité

→ Ateliers du Fundraising (Marseille)

16 JUIN 2020

Suzanne Rihal, Cheffe de projets Nature 2050, et Ophélie Le Grand, fondatrice de la start-up Lokalero, ont animé le groupe « don de proximité et mobilisation d'acteurs locaux » dans le cadre des ateliers du Fundraising Local proposé par la start-up Obolo digitale. L'intervention portait sur les actions de mobilisation des acteurs économiques, des habitants et touristes de la Ville de Marseille mises en place depuis janvier 2020 afin de créer une dynamique collective d'engagement en faveur de futurs projets Nature 2050.



Intervention de Suzanne Rihal et Ophélie Legrand lors de l'atelier Fundraising local

→ Rencontre Ecotech® « Territoires en transition & Eco-PME en Ile-de-France » (en ligne)

2 JUILLET 2020

Séverine Martin, représentante de la Ville de Sevrans, Jean-Christophe Benoit et Suzanne Rihal de CDC Biodiversité ont co-animé l'atelier « Agir pour la biodiversité » lors de la rencontre Ecotech® Territoire devant une soixantaine de participants. Une intervention qui a permis de revenir sur le projet Nature 2050 de création d'un espace écologique ouvert sur la friche Kodak à Sevrans (93).

→ Bretagne : rendez-vous Biodiversité & Entreprises (en ligne)

7 JUILLET 2020

Dans le cadre des rendez-vous Biodiversité & Entreprises 2020, l'Agence bretonne de la biodiversité, l'OFB et CDC Biodiversité ont organisé le premier webinaire dédié à l'initiative Entreprises Engagées pour la Nature – Act4Nature France. Antoine Cadi, Directeur de la Recherche et de l'Innovation de CDC Biodiversité et Stéphane Sachet, directeur d'Agroforesterie & Conseil, sont intervenus sur les interdépendances entre biodiversité et activités économiques et les actions menées sur le projet Nature 2050 du GAEC de l'île d'Arz.



Intervention d'Antoine Cadi, Directeur de la Recherche et de l'Innovation

→ Salon Produrable (Paris)

8 SEPTEMBRE 2020

Antoine Cadi est intervenu lors de la séance plénière d'ouverture du Salon Produrable sur la thématique « Homme-Nature : une seule santé, un même combat » et animée par Vanesse Logerais, Fondatrice de Paragone. Il a insisté sur la nécessité « d'intégrer la biodiversité au sein des entreprises et des institutions financières, et de proposer des solutions », mentionnant les ambitions du programme Nature 2050.



Antoine CADI et Vanesse Logerais lors du salon PRODURABLE © ISJU – CDC Biodiversité

→ Séminaire du Partenariat français pour l'Eau (Rochefort)

5 OCTOBRE 2020

Sophie Ménard, économiste de l'environnement chez CDC Biodiversité, a participé aux journées du groupe de travail « biodiversité aquatique et solutions fondées sur la nature » du Partenariat français pour l'eau à Rochefort. Elle a pu revenir sur les actions réalisées sur le projet de la Baie de l'Aiguillon dans le Marais-Poitevin, soutenu par le programme Nature 2050.



De gauche à droite : Frédérique Tuffnell, Députée de la Charente-Maritime, Hervé Blanché, Maire de Rochefort, Marie-Hélène Aubert, Président du GT « Biodiversité & solutions fondées sur la Nature » du PFE et Présidente du CA de l'Agence de l'eau Loire Bretagne, et Marie-Laure Vercambre, Directrice Générale du PFE © Jessica Orban – PFE

→ Assises nationales de la Biodiversité et Forum biodiversité et économie (Massy)

7-8 OCTOBRE 2020

CDC Biodiversité a tenu un stand et animé plusieurs conférences. Suzanne Rihal est notamment intervenue lors de l'atelier « Comment prévenir les risques naturels avec des projets fondés sur la nature en milieux non-urbains ? », aux côtés de Stéphane Sachet, directeur d'Agroforesterie & Conseil, qui accompagne plusieurs projets d'agroforesterie du programme Nature 2050.



De gauche à droite : Magali Pausin, Suzanne Rihal, Justine Delangue, Stéphane Sachet et Philippe Mathis © ISJU - CDC Biodiversité

→ Colloque Life Baie de l'Aiguillon

28 OCTOBRE 2020

Suzanne Rihal est intervenue lors du Colloque organisé par la LPO qui visait à partager les retours d'expérience français, européens et internationaux sur la restauration d'écosystèmes en contexte conchylicole. Le projet de la Baie de l'Aiguillon fait figure d'expérimentation sur les techniques d'enlèvement des structures conchylicoles abandonnées sans recolonisation par les huîtres post-travaux.



Partenaires du projet Life Baie de l'Aiguillon parmi lesquels de gauche à droite : Suzanne Rihal, (CDC Biodiversité), Philippe de Grissac (LPO), Pierre-Guy Perrin (PNR Marais Poitevin), Benoît Biteau (Député européen) et Soraya Ammouche (Région Nouvelle Aquitaine) © unjourunephoto, Romuald Goudeau

→ World Impact Summit 2020 (Bordeaux)

29 OCTOBRE 2020

Vincent Pereira, Chef de Projets chez CDC Biodiversité, a participé au Sommet international des solutions pour la planète sur les questions d'artificialisation des sols et d'érosion de la biodiversité. Il a notamment pu faire référence au projet Nature 2050 de renaturation de la friche Kodak tout en mettant en avant la capacité de CDC Biodiversité à réaliser des partenariats publics-privés comme avec la Métropole du Grand Paris en 2019.

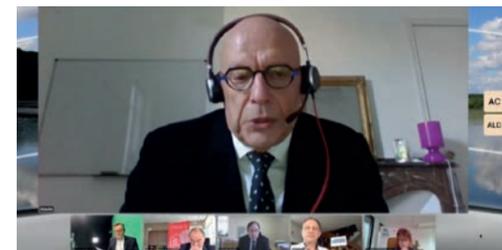


Intervention de Vincent Pereira, Estelle Dueso, Yann Wehring et Michel Pétauud-Létan © CLGO – CDC Biodiversité

→ Grand Est : rendez-vous Biodiversité et Entreprises (en ligne)

17 NOVEMBRE 2020

Marc Abadie, Président de CDC Biodiversité, est intervenu lors de cette rencontre dédiée à la démarche Entreprises Engagées pour la Nature – Act4Nature France, aux côtés du collectif régional biodiversité composé de la Région Grand Est, l'Office Français de la Biodiversité (OFB), l'Agence de l'eau Rhin-Meuse (AERM), et l'Agence de l'eau Seine Normandie (AESN). Marc Abadie a présenté les dispositifs d'aides et d'engagements existants au niveau régional et national, tel que le programme Nature 2050.



Marc Abadie lors du rendez-vous Biodiversité & Entreprises © CDC Biodiversité

→ Atelier « Plan biodiversité métropolitain » de la Métropole du Grand Paris (en ligne)

2 DECEMBRE 2020

La Métropole de Grand Paris a souhaité recueillir les attentes et réflexions des entreprises du territoire et de CDC Biodiversité sur les objectifs du Plan biodiversité métropolitain à venir. Antoine Cadi et Suzanne Rihal ont souligné la pertinence de faire émerger des partenariats publics-privés ambitieux, comme l'illustre le succès de l'appel à projets commun entre la Métropole du Grand Paris et le programme Nature 2050 en 2019.



De gauche à droite : Salomé Valentin, Marion Robert, Antoine Cadi, Lucie Labidoire, Suzanne Rihal © CDC Biodiversité

→ Lancement officiel du Life Intégré ARTISAN (en ligne)

1 DECEMBRE 2020

Bérangère Abba, secrétaire d'Etat chargée de la biodiversité auprès de la ministre de la transition écologique et solidaire, et Peter Löffler, représentant de la DG CLIMA à la Commission européenne, ont officiellement lancé la mise en œuvre du projet Life Intégré ARTISAN, piloté par l'OFB. Antoine Cadi et Suzanne Rihal ont présenté les missions que réaliserons CDC Biodiversité et le programme Nature 2050 dans ce cadre et jusqu'en 2027. Flora Bourgès est également intervenue pour présenter la démarche de suivi et évaluation du programme Nature 2050 qui viendra appuyer l'objectif du projet ARTISAN de création d'un référentiel d'indicateurs multithématiques sur les solutions fondées sur la nature.



Suzanne Rihal et Flora Bourgès lors du lancement du Life intégré ARTISAN © CDC Biodiversité

→ Marseille : rendez-vous Biodiversité et Entreprises (en ligne)

3 DECEMBRE 2020

Les rendez-vous Biodiversité et Entreprises se sont poursuivis à Marseille. Antoine Cadi a animé une table-ronde sur les bonnes pratiques des entreprises. Anja Stoll, chargée de Projet biodiversité au sein de Kedge Business School, et Julie Fontin, Directrice Développement Immobilier chez Icade Promotion – Provence, sont toutes les deux revenues sur l'engagement de leur entreprise au programme Nature 2050, en lien avec leurs activités.

Communication et media

Nature 2050 sur internet en 2021

→ Les chiffres clés du site Nature 2050 en 2020

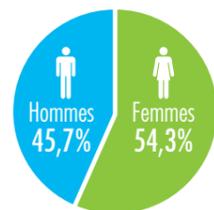
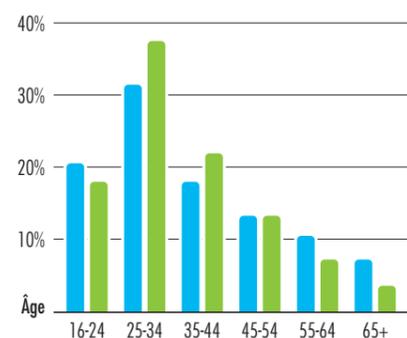
QUANTITÉ	2020	2019	2018	ÉVOLUTION
Utilisateurs	12 576	9 189	5 747	+ 36,86%
Pages vues	148 551	58 759	36 218	+152,81%
Sessions*	18 399	13 452	7 939	+36,78%
Pages vues / session	8,07	4,37	4,58	+84,66%
Durée moyenne de session	02'44	02'16	02'57	+15,20%

* période délimitée pendant laquelle un usager est connecté et actif sur le site.

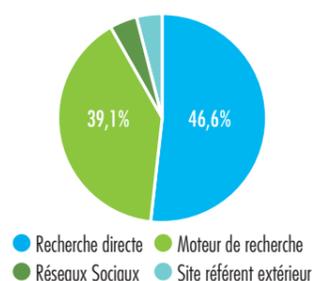
5 PAGES LES PLUS VUES	NOMBRE DE VUES	% PAGES VUES
1. Accueil	25 152	16,93%
2. /les-projets/	22 168	14,92%
3. /programme-nature2050/presentation-nature2050/	6 214	4,18%
4. /actualites-et-evenements/	4 417	2,97%
5. /acteurs/comite-de-pilotage/	3 284	2,21%

4 PROJETS LES PLUS CONSULTÉS	NOMBRE DE VUES	VUES UNIQUES
#8. /projet/casciomar/	2 697 (1,82 %)	642 (1,79 %)
#9. /projet/friche-kodak/	2 581 (1,74%)	636 (1,78%)
#14. /projet/lagrirulture-alternative-de-pauline/	1 869 (1,26%)	454 (1,27%)
#16. /projet/baie-de-laiguillon/	1 680 (1,13%)	397 (1,11 %)

→ Le profil des utilisateur.rice.s du site (Analyse sur 30% des utilisateurs)



→ Les canaux d'accès au site



→ Pics de consultation sur le site

Les newsletters envoyées aux abonné.e.s en 2020 ont un impact direct sur la consultation du site.



Nature 2050 sur les réseaux sociaux en 2020

→ YOUTUBE

3 nouvelles vidéos concernant Nature 2050 ont été diffusées en 2020 sur la chaîne Youtube de CDC Biodiversité.



Vincent Lagrue, porteur du projet de la Ferme des Clos, au cœur du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, explique les enjeux des plantations d'environ 430 essences locales, depuis le début du projet en 2019.

La pose de la bâche Initial Prado réalisée à l'occasion du partenariat avec Icade Promotion et la Ville de Marseille : un engagement pour la biodiversité sur le territoire Marseille-Provence.

Le projet de la friche Kodak à Sevran (93) illustre l'engagement du Groupe Caisse des Dépôts en faveur de la transition écologique.

→ LinkedIn

	2018	2019	2020	2018	2019	2020
Nombre d'abonnés	299	2205	8500			
Nombre de posts publiés	26	68	36			

Les 3 posts LinkedIn concernant Nature 2050 les plus vus, likés et partagés en 2020.

→ Twitter & Insta du Groupe CDC

• 7 tweets ont été publiés avec le #Nature2050 sur les fils Twitter de

Groupe Caisse des Dépôts, Icade, ARB, Lokaléro, Écocéan, Ville du Kremlin-Bicêtre, Réseau Pexe.



• 1 vidéo insta "Contes de Noël" sur la Ferme des Clos.

Nature 2050 dans la presse en 2020

17 articles ont été publiés dans la presse en 2020 sur le Programme Nature 2050, principalement sur les sujets suivants :

- la signature de partenariat avec Icade et la Ville de Marseille en janvier 2020
- Les projets du Programme Nature 2050 dans les territoires. Les plus cités : Friche Kodak à Sevran, n°12 (93), Baie de l'Aiguillon, n°1 (17), Étangs du Limousin, n°7 (87), Parc du Bois d'Avaise, n°13 (42), Casciomar, n°2 (13) ainsi que le projet Life Artisan.



EN DIRECT DU TERRAIN

- Carte des projets
- Nouveaux projets 2020
- Projets 2017, 2018 et 2019

41 PROJETS

TYPES D'ACTIONS



Écosystèmes marins et côtiers



Zones humides



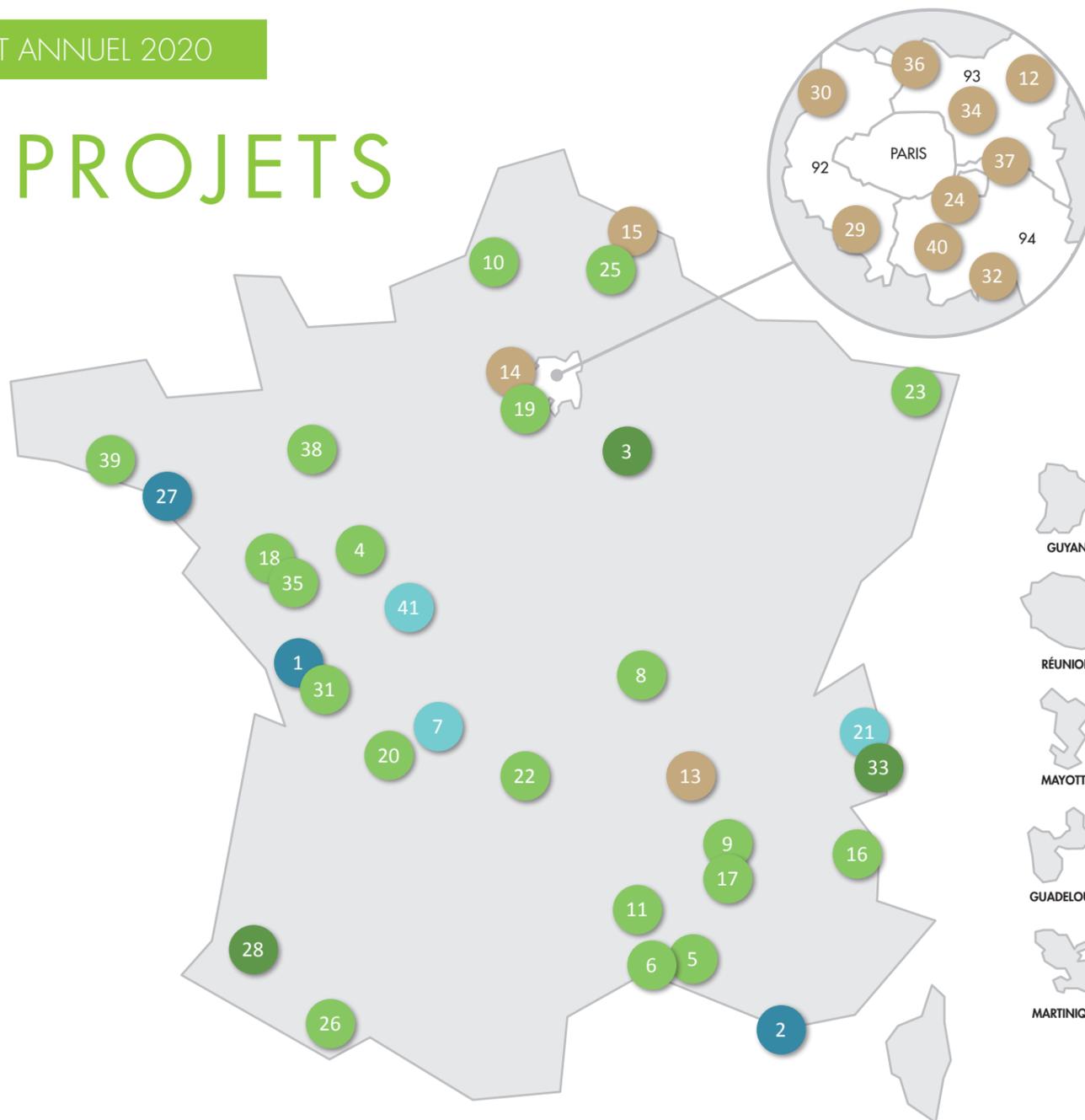
Transitions agricole et forestière



Continuités écologiques



Biodiversité en ville



2020



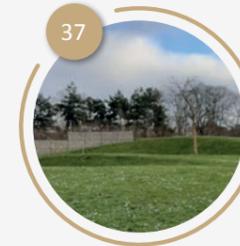
AIMÉ CÉSaire : SQUARE DE BIODIVERSITÉ
SEINE-SAINT-DENIS (93)



BOCAGE DU PAYS DE POUZAUGES
VENDÉE (85)



CARREFOUR DE BIODIVERSITÉ AU PARC MARCEL CACHIN
SEINE-SAINT-DENIS (93)



CRÉATION DE VERGERS URBAINS OUVERTS
VAL-DE-MARNE (94)



GAEC DE LAITSPÉRANCE
ILLE-ET-VILAINE (35)



MASSIF DE BOTHANÉ
MORBIHAN (56)



PRAIRIES DU FORT
VAL-DE-MARNE (94)



RENATURATION DE LA RIVIÈRE DE L'OZON
VIENNE (86)



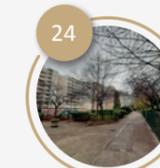
3 FERMES
DRÔME (26)



BEAU SOLEIL DES LANDES
LOIRE-ATLANTIQUE (44)



AGRICULTURE ALTERNATIVE DE PAULINE
MOSELLE (57)



ESCALE VÉGÉTALE
VAL-DE-MARNE (94)



FERME DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
SOMME (80)



FERME DU SARRAT
HAUTES-PYRÉNÉES (65)



BAIE DE L'AIGUILLON
VENDÉE (85) ET CHARENTE-MARITIME (17)



CASCIOMAR
BOUCHES-DU-RHÔNE (13)



CORRIDOR DE BIODIVERSITÉ EN BOURGOGNE
YONNE (89)



DOMAINE DE FOSSE SÈCHE
MAINE ET LOIRE (49)



DOMAINE DU POSSIBLE
BOUCHES-DU-RHÔNE (13)



DOMAINE ENCLOS DE LA CROIX
HÉRAULT (34)



ÉTANGS DU LIMOUSIN
HAUTE VIENNE (87)



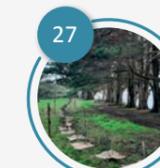
FERME DE LAYAT
ALLIER (03)



FERME DES CLOS
YVELINES (78)



FERME LES CHAMPS L'ŒIL
DORDOGNE (24)



GAEC DE L'ÎLE D'ARZ
MORBIHAN (56)



GAVE DE PAU
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (64)



NATURE AU CIMETIÈRE
HAUTS-DE-SEINE (92)



PAS JAPONAIS EN CŒUR DE VILLE
HAUTS-DE-SEINE (92)



FERME DES BUIS
DRÔME (26)



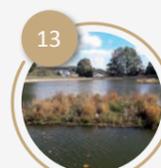
FERME DU TEMPLE
SEINE-MARITIME (76)



FORÊT CÉVENOLE
GARD (30) ET LOZÈRE (48)



FRICHE KODAK
SEINE-SAINT-DENIS (93)



PARC DU BOIS D'AVAIZE
LOIRE (42)



POLLINISATEURS EN VILLE
YVELINES (78)



PRÉ-VERGER DE BUGNICOURT
NORD (59)



RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DES PARTIAS
HAUTES ALPES (05)



TOURBIÈRE DU PLAN DE L'EAU
SAVOIE (73)



VERGERS DE RAULHAC
CORRÈZE (19)



SŒURS DU MAINE
CHARENTE-MARITIME (17)



VILLAGE AUX 4000 ARBRES
VAL-DE-MARNE (94)



ZONES DE QUIÉTUDES EN MONTAGNE
SAVOIE (73)

2017

2018

2019



2020 > 2050

PROJET
34

AIMÉ CÉSAIRE : SQUARE DE BIODIVERSITÉ

Restauration des franges végétalisées du square Aimé Césaire



DÉFIS À RELEVÉR

Renforcement du potentiel écologique d'un square situé sur la trame verte et bleue territoriale et diminution des effets d'îlots de chaleur dans un espace densément urbanisé

PROGRAMME D'ACTIONS

- Suppression des espèces arbustives horticoles et plantation d'arbustes et arbres indigènes
- Encouragement et gestion favorisant la végétation spontanée indigène
- Semis d'une prairie mésophile
- Couverture du sol par des vivaces

Calendrier :

- 2nd semestre 2019 : suppression des anciens aménagements, réalisation de deux triangles de végétation, plantation d'arbres, arbustes, semis de prairies mésophiles.
- 2020 : restauration du talus et plantation du verger. Fin des travaux
- 2020-2050 : gestion différenciée et suivi des indicateurs

OBJECTIFS NATURE 2050

Biodiversité :

- Participer au renforcement de la trame verte et bleue
- Favoriser la végétation indigène et donc la faune locale
- Restaurer les plantations vieillissantes

Changement climatique :

- Apporter ombre et fraîcheur pour les habitants dans un square public
- Renforcer la capacité d'infiltration des eaux pluviales

Apports pour le territoire :

- Reconstituer un espace de biodiversité riche dans un milieu urbain fortement carencé en espaces verts
- Favoriser l'usage du parc par les habitants et améliorer son attractivité esthétique depuis le boulevard



LOCALISATION

le long du Canal de Saint Denis (trame bleue entre Parc de la Villette au Sud et confluence avec la Seine au Nord) dans la Ville d'Aubervilliers, EPT Plaine Commune, Seine-Saint-Denis (93)

SURFACE TOTALE DU PROJET

10 972 m²

BÉNÉFICIAIRE NATURE 2050

EPT Plaine Commune – Ville d'Aubervilliers

FINANCEURS

Métropole du Grand Paris (MGP), contributeurs du programme Nature 2050

FINANCEMENT NATURE 2050-MGP

27 000 €

VOIR LA FICHE PROJET >>>



2020 > 2050

PROJET
35

BOCAGE DU PAYS DE POUZAUGES

Renforcer la prise en compte de l'arbre et de la biodiversité dans les espaces agricoles et forestiers



DÉFIS À RELEVÉR

Accompagner une transition globale des modèles agricoles et forestiers sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges pour une meilleure intégration de la biodiversité, dans le sillage de la démarche Territoires Engagés pour la Nature.

PROGRAMME D'ACTIONS

Actions globales :

- Renaturation de zones humides
- Restauration de mares
- Plantations ou restauration de haies à forts enjeux écologiques
- Développement de l'agroforesterie et de la sylviculture durable

Actions sur le projet du GAEC les Rocs (1^{er} projet) :

- Mise en place de nouveaux aménagements agroforestiers composés d'essences diversifiées (chêne vert, châtaignier, merisier, amandier etc.)
- Renforcement des lignes existantes

- Protection des plantations (piquets châtaigniers, paillage bois décheté, protection gibier)

Calendrier :

- Travaux de plantation GAEC les Rocs : 2020 et 2021
- Travaux sur les projets à venir : 2021 à 2024
- Suivi : de 2021 jusqu'à 2050

OBJECTIFS NATURE 2050

Biodiversité :

- Préserver la richesse biologique du territoire
- Réduire la pression sur les sols de l'activité sylvicole

Changement climatique :

- Préserver la quantité et qualité de l'eau restituée en aval des bassins versants
- Apporter ombre et fraîcheur pour les animaux

Apports pour le territoire :

- Intégration paysagère
- Intégration du projet dans la démarche Territoire Engagée pour la Nature
- Renforcer la résilience des systèmes pastoraux



LOCALISATION

Communauté de Communes Pays de Pouzauges, Vendée (85)

SURFACE TOTALE DU PROJET

210 hectares
(dont 9 hectares GAEC Les Rocs)

BÉNÉFICIAIRE NATURE 2050

Communauté de Communes du Pays de Pouzauges

PARTENAIRES

Région Pays de la Loire, CPIE, exploitants agricoles

FINANCEURS

Région Pays de la Loire, Agence de l'Eau, contributeurs Nature 2050

FINANCEMENT NATURE 2050

41 000 €

VOIR LA FICHE PROJET >>>



2020 > 2050

PROJET
36

CARREFOUR DE BIODIVERSITÉ AU PARC MARCEL CACHIN

Restructuration d'habitats boisés au cœur du Parc Marcel Cachin dans le cadre de la trame verte et bleue de Plaine Commune

DÉFIS À RELEVÉR

Renforcer la capacité d'accueil d'un noyau de biodiversité secondaire localisé sur le continuum allant du Parc Georges Valbon au Parc de la Légion d'honneur à Saint Denis tout en renforçant le lien social et les usages du parc par les habitants.

PROGRAMME D'ACTIONS

- Reconstitution de sous-bois
- Constitution d'un bosquet et de sa lisière (espèces indigènes)
- Semis d'une prairie mésophile
- Création d'un verger et de jardins partagés (bacs potagers)
- Aménagement d'un pavillon de compostage pour les déchets verts

Calendrier :

- 2020 : plantation du verger
- 2021 : aménagement des autres espaces et finalisation des travaux
- 2021 à 2050 : gestion différenciée et suivi des indicateurs

OBJECTIFS NATURE 2050

Biodiversité :

- Participer au renforcement d'un noyau secondaire de la trame verte et bleue
- Favoriser la végétation indigène et donc la faune locale
- Diversifier les espaces et les strates

Changement climatique :

- Participer à la réduction de l'effet îlot de chaleur urbain par la constitution de milieux boisés apportant ombre et fraîcheur
- Renforcement de la capacité de séquestration carbone de l'écosystème

Apports pour le territoire :

- Aménager des espaces de production de fruits
- Créer du lien social et sensibiliser les habitants à la biodiversité et aux gestes écologiques
- Renforcer l'attractivité et l'usage du parc



LOCALISATION

classé en Zone Naturelle au PLUI, entre le Parc George Valbon et le Parc de la Légion d'honneur dans la commune de Saint Denis, le long de la Coulée verte de la Vieille mer, EPT Plaine Commune, Seine-Saint-Denis (93)

SURFACE TOTALE DU PROJET

47 200 m²

BÉNÉFICIAIRE NATURE 2050

EPT Plaine Commune – Ville de Saint Denis

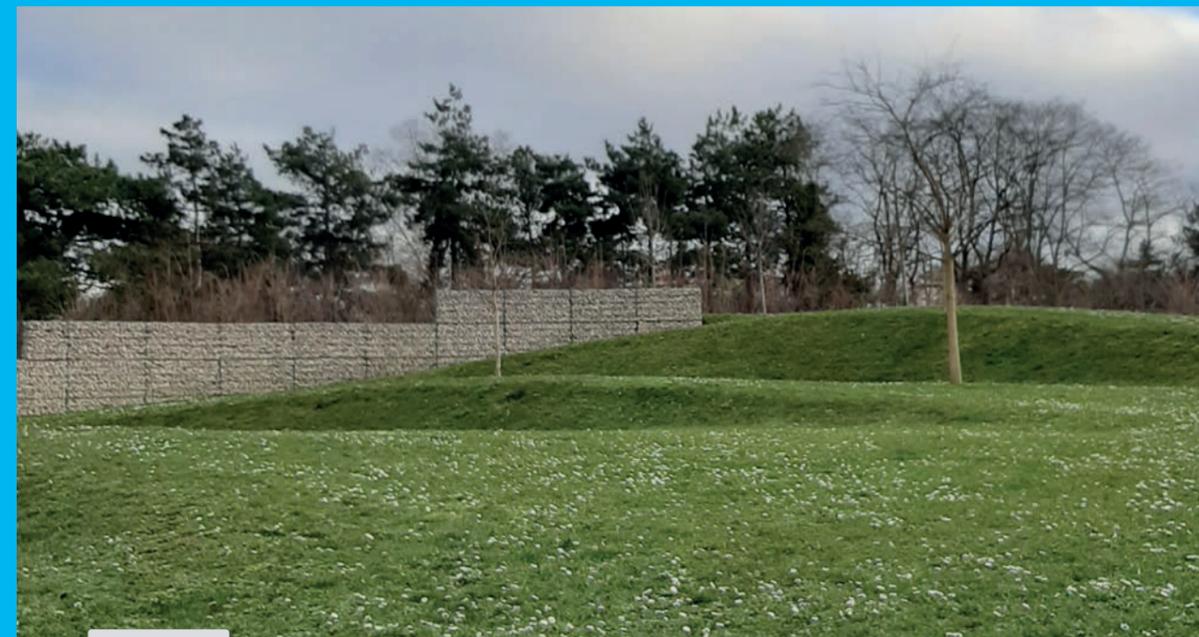
FINANCEURS

Métropole du Grand Paris (MGP), contributeurs du programme Nature 2050

FINANCEMENT NATURE 2050 -MGP

41 000 €

VOIR LA FICHE PROJET >>>



2020 > 2050

PROJET
37

CRÉATION DE VERGERS URBAINS OUVERTS

Installation de micro-vergers pour favoriser la biodiversité urbaine et préserver des espaces non bâtis

DÉFIS À RELEVÉR

Favoriser le maintien d'espaces végétalisés en zone urbaine dense et renforcer la sensibilisation à la place du vivant en ville grâce à la dynamique Arcueil Comestible.

PROGRAMME D'ACTIONS

- Plantation de plusieurs dizaines d'arbres fruitiers
- Création d'une prairie fleurie
- Ajout de comestibles fruitiers au sol
- Installation d'un composteur collectif
- Installation d'hôtel à insectes et nichoirs

Calendrier :

- Hiver 2021-2022 : travaux de plantation
- 2021 à 2050 : gestion durable et suivi des indicateurs

OBJECTIFS NATURE 2050

Biodiversité :

- Favoriser la présence de végétation et de faune en milieu urbain
- Renforcer le corridor de biodiversité communal par l'implantation d'une pluralité de sites

Changement climatique :

- Pérenniser les espaces de nature en ville en tant qu'îlots de fraîcheur urbains, accessibles à tous
- Renforcer la capacité d'infiltration des eaux de pluie des sites

Apports pour le territoire :

- Développer l'action co-construite d'Arcueil Comestible
- Mobiliser les habitants autour des questions de transition écologique grâce aux comestibles



LOCALISATION

Trois lieux d'implantation reliés entre eux par une promenade (près du stade Hardenberg, rue Louis Frébault aux abords du collège Dulcie September et au sein du Parc du Coteau), au cœur de la ville d'Arcueil, Val-de-Marne (94).

SURFACE DU PROJET

3 000 m²

BÉNÉFICIAIRE NATURE 2050

Ville d'Arcueil

FINANCEURS

Métropole du Grand Paris, contributeurs au programme Nature 2050

FINANCEMENT NATURE 2050-MGP

117 720 €

VOIR LA FICHE PROJET >>>



2020 > 2050

PROJET 38

GAEC DE LAIT'SPÉRANCE

Introduction de l'arbre et d'aménagements agroforestiers au cœur d'une ferme d'élevage bovin

DÉFIS À RELEVÉR

Accompagner des terres agricoles faiblement arborées vers plus de résilience face aux risques naturels, notamment en utilisant l'arbre comme refuge pour la biodiversité et favorisant le bien-être des animaux.

PROGRAMME D'ACTIONS

- Plantation de 447 arbres de haut-jet d'espèces mellifères permettant d'offrir des conditions favorables de réintroduction de la biodiversité sur les parcelles
- Plantation de 1 005 arbres fourragers, source de fourrage complémentaire et diversifié

Calendrier :

- 2020 et 2021 : Travaux de plantation
- 2021 à 2050 : Entretien des haies et suivi des indicateurs

OBJECTIFS NATURE 2050

Biodiversité :

- Offrir un refuge pour la biodiversité grâce à la réintroduction de l'arbres au sein de parcelles en pâturage

- Améliorer le bien-être du troupeau de 110 vaches laitières de race Prim'Holstein
- Favoriser une régénération naturelle des sols par l'utilisation de bois raméal fragmenté (BRF)

Changement climatique :

- Lutter contre les phénomènes de sécheresse et d'érosion des sols de plus en plus fréquents
- Créer un microclimat favorable aux animaux lors de fortes chaleurs

Apports pour le territoire :

- Renforcement de la résilience économique de l'exploitation sur le long terme
- Sensibilisation des exploitations agricoles voisines aux bénéfices de l'agroforesterie
- Production de Bois raméal fragmenté (BRF)



LOCALISATION

exploitation agricole biologique sur la commune d'Argentré du Plessis, Ille-et-Vilaine (35)

SURFACE DU PROJET

18,8 ha

BÉNÉFICIAIRE NATURE 2050

GAEC de Lait'spérance

FINANCEURS

Département d'Ille-et-Vilaine, contributeurs du programme Nature 2050

FINANCEMENT NATURE 2050

20 000 €

VOIR LA FICHE PROJET >>>



Photo du site avant travaux

2020 > 2050

PROJET 39

MASSIF DE BOTHANÉ

Boisement expérimental de parcelles agricoles conventionnelles

DÉFIS À RELEVÉR

Transformer des parcelles agricoles en un boisement au fort potentiel de séquestration carbone tout en mettant en place des mélanges expérimentaux d'essences diversifiées et une gestion sylvicole durable.

PROGRAMME D'ACTIONS

- Obtention du label bas carbone, délivré par la Ministère de l'Environnement/DREAL
- Préparation du sol à des fins de décompaction
- Boisement expérimental en vue de tester des combinaisons forestières adaptées au changement climatique et à l'accueil de la biodiversité : plantation de 8 380 arbres sur les parcelles concernées (Cèdre de l'Atlas, Chêne pubescent, mélange Châtaignier-Chêne rouge d'Amérique, Érable sycomore etc.)

Calendrier :

- 2021 : Obtention du Label Bas Carbone
- 2021-2022 : Préparation du sol et travaux de plantation
- 2026 : Audit du Label Bas Carbone
- 2021-2050 : Gestion sylvicole durable et suivi des indicateurs

OBJECTIFS NATURE 2050

Biodiversité :

- Engager un projet sylvicole conciliant séquestration carbone et accueil de la biodiversité, via l'introduction d'une diversité d'essences et l'estimation de la capacité de l'écosystème à capter du carbone
- Expérimenter une plantation en mélange pied à pied de Châtaignier et de Chêne rouge d'Amérique
- Expérimenter localement la préservation du Châtaignier dans l'Ouest, via l'introduction de châtaigniers hybrides "Marigoule" résistants à l'encre.

Changement climatique :

- Augmenter et calculer le potentiel de séquestration carbone par l'application de la méthodologie « boisement » du Label Bas Carbone du Ministère de l'Environnement et obtention du label
- Anticiper les effets du changement climatique dans le choix des essences implantées

Apports pour le territoire :

- Assurer des revenus au propriétaire à moyen-terme et un approvisionnement moyen-terme de la filière locale (pour la menuiserie,



LOCALISATION

Massif de Bothané, département du Morbihan (56), à la frontière avec le Finistère Sud

SURFACE DU PROJET

5,5 ha

BÉNÉFICIAIRE NATURE 2050

Propriétaire foncier, Néosylva

FINANCEURS

contributeurs du programme Nature 2050

FINANCEMENT NATURE 2050

47 500 €

VOIR LA FICHE PROJET >>>

ébénisterie ou encore la construction bois).

- Créer une cohérence dans le paysage dans un contexte de boisement dense sur les parcelles alentours.
- Renforcer les connaissances sur l'adaptation de certaines essences au changement climatique et sur la gestion de peuplements diversifiés.



Préparation du site avant travaux

2020 > 2050

PROJET
40

PRAIRIES DU FORT

Création d'un parc urbain à Vitry-sur-Seine

DÉFIS À RELEVÉR

Créer un parc en zone carencée en gestion écologique pour préserver et renforcer les écosystèmes présents tout en offrant un espace de fraîcheur, de partage et de balade aux établissements scolaires, de santé et aux habitants du territoire.

PROGRAMME D'ACTIONS

- Création de prairies calcicoles
- Création d'écotone forestier
- Semis forestier
- Phytoremédiation des sols
- Mise en place d'un verger et jardin pédagogique

Calendrier :

- 2021 à 2023 : Travaux et plantations
- 2025 : diagnostic écologique
- 2021 à 2050 : gestion différenciée et suivi des indicateurs

OBJECTIFS NATURE 2050

Biodiversité :

- Valoriser la faune sauvage du site et enrichir la biodiversité présente sur le site
- Innover en testant la mise en place d'un semis forestier en ville

- Diversifier les milieux existants par la création de haies et de prairies et implanter de nouveaux types de végétations

Changement climatique :

- Renforcer la capacité d'infiltration de l'eau de pluie à la parcelle
- Créer un espace de fraîcheur et de confort pour les habitants en période de canicules
- Limiter les émissions liées aux travaux et favoriser la valorisation des matériaux par l'équilibre déblais/remblais à 100% et la gestion sans export de rémanents à la parcelle

Apports pour le territoire :

- Ouvrir un site aujourd'hui clos au public dans un quartier carencé en espaces verts, faisant ainsi bénéficier 2800 élèves, un EhPAD, un IME et d'autres établissements
- Créer des animations pédagogiques autour de l'agriculture urbaine
- Obtenir la labellisation Ecojardin pour le site



LOCALISATION

au pied du glacis du fort d'Ivry, au nord de la commune de Vitry-sur-Seine, en limite avec la ville d'Ivry, Val de Marne (94)

SURFACE DU PROJET

6 800 m²

BÉNÉFICIAIRE NATURE 2050

Ville de Vitry-sur-Seine

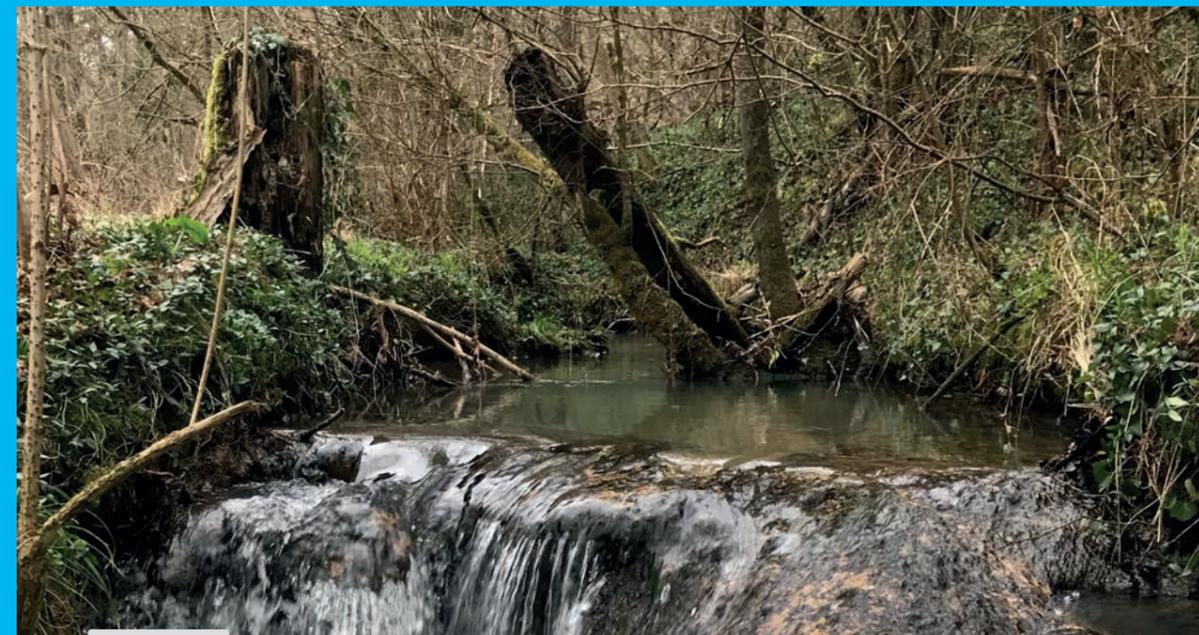
FINANCEURS

Métropole du Grand Paris, contributeurs du Programme Nature 2050

FINANCEMENT MGP-NATURE 2050

446 850 €

VOIR LA FICHE PROJET >>>



2020 > 2050

PROJET
41

RENATURATION DE LA RIVIÈRE DE L'OZON

Restauration du lit mineur du cours d'eau pour renforcer sa résilience face aux risques naturels

DÉFIS À RELEVÉR

Lutter contre l'effondrement des espèces aquatiques en raison de l'assèchement ponctuel du cours d'eau par son redimensionnement, sa renaturation et la restauration d'une zone humide.

PROGRAMME D'ACTIONS

- Reméandrer et débuser une partie du cours d'eau
- Enlever les peupliers et créer une ripisylve favorable à l'accueil de la biodiversité
- Réhausser la nappe d'accompagnement
- Maintenir des prairies humides en hiver
- Restaurer une zone humide

Calendrier :

- 2021 : Déclaration loi sur l'eau
- 2021 à 2023 : travaux
- 2021 à 2050 : suivi des indicateurs

OBJECTIFS NATURE 2050

Biodiversité :

- Restauration du cours d'eau et la biodiversité du milieu
- Préservation et renforcement de la population de truites fario

Changement climatique :

- Prévention du risque d'assèchement total du cours d'eau causé par le changement climatique
- Limitation du réchauffement de l'eau par le renforcement de la ripisylve le long du cours d'eau

Apports pour le territoire :

- Préserver l'image de nature de ce cours d'eau
- Maintenir les activités économiques (restauration, baignade, tourisme) autour du cours d'eau



LOCALISATION

Points stratégiques sur le cours d'eau de l'Ozon, département de la Vienne (86)

SURFACE DU PROJET

1 hectare

BÉNÉFICIAIRE NATURE 2050

Syndicat Mixte Vienne & Affluents (SMVA)

FINANCEURS

Agence de l'Eau Loire-Bretagne, Conseil régional, Département de la Vienne, contributeurs du programme Nature 2050

FINANCEMENT NATURE 2050

30 000 €

VOIR LA FICHE PROJET >>>



PROJETS EN COURS 2017, 2018 ET 2019



2017 > 2050

PROJET 1

BAIE DE L'AIGUILLON

Restauration écologique d'un écosystème côtier



OBJECTIF DU PROJET

Recréer un état écologique fonctionnel au sein de la vasière pour renforcer la résilience du littoral au changement climatique et la sécurisation de la voie migratoire des oiseaux.

RÉALISATIONS EN 2020

- Septembre 2019 à février : 84 marées de travaux d'enlèvement des crassats, sur les 90 jours prévus au total. Le canal de Luçon et 3 lignes proches à huitres de la Pointe de l'Aiguillon ont été traitées.
- Résultats : 6 703 mètres (m) de gisement et de tables retirés sur 3,10 hectares, dont près de 30% à 120 cm sous la surface, soit un volume total de 24 300 m³.
- Test du broyage des poches colonisées par les huitres et récupération de plastique après le broyage (bigbag de 500 litres lors de l'opération).

FAITS MARQUANTS 2020

- Prolongement du programme LIFE dans lequel s'inscrit ce chantier jusqu'au 30 juin 2022.
- Colloque LIFE « Restauration des fonctionnalités environnementales du littoral en contexte conchylicole », la Rochelle 28 et 29 octobre.

ACTIONS À VENIR EN 2021

- Poursuite des travaux du chantier jusqu'à fin février, puis reprise en septembre.
- Démarrage du troisième chantier au cours de l'année avec un budget complémentaire de 100 000 € apporté par un co-financier public.
- Poursuite des visites de contrôle après-travaux sur le terrain.
- Etude post-travaux de suivi macrofaune benthique et étude sur la sédimentation

SUIVI DES INDICATEURS

- Suivi de la non-recolonisation par les Huitres japonaises : contrôles réalisés ne mettant pas en évidence de recolonisation, à poursuivre dans les années à venir.
- Comptage mensuel des oiseaux d'eau hivernants : comptages réalisés en janvier 2020 sur

LOCALISATION

PNR du Marais Poitevin, département de Vendée et Charente-Maritime

SURFACE DU PROJET

140 hectares

PARTENAIRES

LPO, OFB, PNR Marais Poitevin, AE Loire-Bretagne, MTE, DREAL Nouvelle-Aquitaine, Comités régionaux Conchylicoles Pays-de-la-Loire et Poitou-Charentes, Conseils départementaux Vendée et Charente-Maritime

l'éco-complexe de la Baie recensant près de 35 000 anatidés et plus de 85 000 limicoles.

- Mise en place d'une filière de traitement des crassats d'huître : prélèvements réalisés et tests en cours. Le compostage demande plusieurs mois de maturation.
- Valorisation du projet : plusieurs actualités sur le site internet de la Réserve naturelle de la Baie de l'Aiguillon, un article dans le journal Sud-Ouest et un interview pour Nature 2050 ([lien](#)).
- Evaluation socio-économique du projet en cours.

VOIR LA FICHE PROJET



2017 > 2050

PROJET 2

CASCIOMAR

Restauration des petits fonds côtiers des baies de Cassis, la Ciotat et Marseille

OBJECTIF DU PROJET

Restaurer les fonctions de nurserie côtière et les continuités écologiques dans les petits fonds côtiers par la création de micro-habitats (biohuts) et le procédé de repeuplement Biorestore.

RÉALISATIONS EN 2020

- Installation d'une dizaine de biohuts supplémentaires à la passe Nord du Grand Port Maritime de Marseille (GPM).
 • Réalisation de 143 nuits de pêche qui ont permis de prélever 4 128 larves de 38 espèces de poissons différentes (dont 4 nouvelles par rapport aux années précédentes), ensuite élevées en nurserie (de janvier à décembre).
 • Relâchés de juvéniles sur biohuts de transition : 1 537 individus de 18 espèces différentes.

FAITS MARQUANTS 2020

- Installation d'un "showroom" et d'une exposition photos dans la nurserie notamment en préparation du Congrès mondial de la Nature de l'UICN.
 • 51 visiteurs à la nurserie
 • Articles et reportages: reportage radio France inter ; émission TV, *Made in Marseille* ; Emission TV, France 3, *Ici et maintenant* ; Article, *la Marseillaise* ; Emission TV France 3, *Thalassa*.

ACTIONS À VENIR EN 2021

- Printemps: relâchés de poissons accueillis fin 2020.
 • Lancement de la deuxième phase du projet CasCioMar portée directement par Ecocéan.



VOIR LA FICHE PROJET

LOCALISATION

Villes de Marseille, Cassis et La Ciotat, département des Bouches-du-Rhône

SURFACE DU PROJET

11 hectares

PARTENAIRES

Agence de l'eau Rhône Méditerranée-Corse, Région Sud, Ecocéan

SUIVI DES INDICATEURS

- 4 nouvelles espèces capturées : un baliste (*Baliste capriscus*), une espèce non encore identifiée, un chapon (*Scorpaena scrofa*) ainsi qu'une raie bouclée (*Raja clavata*).

2017 > 2050

PROJET 4

DOMAINE DE FOSSE SÈCHE

Création d'aménagements agroforestiers adaptés au changement climatique pour accroître la valeur écologique du domaine

OBJECTIF DU PROJET

Régénérer les sols, accueillir la biodiversité et renforcer la résilience du domaine grâce à des aménagements arborés et des jachères mellifères.

RÉALISATIONS EN 2020

- Prise de contact avec un botaniste pour ressemer des prairies et des bandes enherbées diversifiées.
 • Pâturage de 38 chevaux durant plusieurs mois sur une parcelle plantée en arbres en 2018.

FAITS MARQUANTS 2020

- Accueil du public sur le domaine et travail de vulgarisation de l'agroforesterie (vignerons, employés viticoles, grand public).

- "Projet nommé pour le vote du public au 10^e Concours Ecotrophée 2020 du PNR Loire Anjou Touraine - en attente du résultat.

ACTIONS À VENIR EN 2021

- Regarni prévu de 381 plants dont 120 plants dans une haie d'arbustes et de buissons plantés en février 2019, à cause des sécheresses successives et des dégradations par le gibier.
 • Alternance sur deux parcelles de bandes de luzerne et de semis de fleurs diversifiées accompagnées d'une prairie permanente sur les bords.
 • Choix de semences pour les futurs travaux de plantations visant à prolonger le projet d'agroforesterie.



VOIR LA FICHE PROJET

LOCALISATION

Commune de Vaudelnay, département du Maine-et-Loire

SURFACE DU PROJET

18 hectares

NOMBRE D'ARBRES PLANTÉS :

2 056 plants

PARTENAIRES

Concours Arbres d'avenir

SUIVI DES INDICATEURS

- Pas de suivis planifiés en 2020, conformément au plan de suivi à long terme. Les prochains suivis auront lieu en 2022.

2017 > 2050

PROJET 3

CORRIDOR DE BIODIVERSITÉ EN BOURGOGNE

Restauration d'une continuité écologique entre Pays d'Othe et Gâtinais

OBJECTIF DU PROJET

Restaurer un corridor de trame verte long de 20 km identifié par le SRCE, grâce à un maillage de haies bocagères diversifiées. Il permettra d'améliorer la capacité de déplacement des espèces vers le Nord-Ouest et adapter le territoire au changement climatique.

RÉALISATIONS EN 2020

Entretien des plantations avec un arrosage plus conséquent en été en raison de l'épisode caniculaire.

FAITS MARQUANTS 2020

- Septembre : Visite de contrôle de la Région après l'épisode caniculaire et constat d'un taux de reprise de 80%.

- Réalisation d'une fiche-action *Solutions fondées sur la Nature* sur le projet, Aterre-Bourgogne Franche Comté ([lien](#)).

ACTIONS À VENIR EN 2021

- Entretien des haies.
 • Poursuite des suivis : relevés botaniques, relevés d'entomofaune et suivi des événements hydriques.

SUIVI DES INDICATEURS

- Suivi des événements hydriques : La canicule a été particulièrement intense en 2020 comme en 2019. Aucun événement orageux catastrophique, engendrant des glissements de terrain ou des coulées boueuses, n'a été constaté. Les mares situées au niveau du projet étaient sèches une grande



VOIR LA FICHE PROJET

LOCALISATION

Commune d'Égriselles-le-Bocage, département de l'Yonne

SURFACE DU PROJET

1,8 hectare

PARTENAIRES

Mairie d'Égriselles-le-Bocage, association Le Ruban Vert, Région Bourgogne-Franche-Comté

partie de l'année, à l'exception de celle alimentée par le trop-plein d'un réservoir d'eau.

2017 > 2050

PROJET 5

DOMAINE DU POSSIBLE

Atténuation des effets du changement climatique sur les cultures et les élevages et amélioration de la fertilité des sols

OBJECTIF DU PROJET

Adapter les productions agricoles aux effets du changement climatique et favoriser l'accueil de la biodiversité par des mesures expérimentales et des aménagements arborés.

RÉALISATIONS EN 2020

- Plantation de 200 arbres isolés ou en haie et de 320 amandiers, portant le nombre total d'arbres plantés à 1 070.
 • Design initial repensé pour les 2 500 plants restants en raison de changements structurels sur l'exploitation et du recrutement de 2 maraichers. Certains linéaires ont également subi d'importants dégâts par les sangliers.

ACTIONS À VENIR EN 2021

- Plantation d'une ligne fruitière agroforestière, de haies sur les

parcelles de maraichage et d'un conservatoire d'amandier en triangle.

- Plantation de haies brise-vent mellifères au Nord des jardins en double rang ; de linéaires de haies comestibles au cœur des jardins sur 2 à 3 rangs.
 • Plantation de module expérimental d'agroforesterie syntrophique au cours d'une formation sur 100m².

SUIVI DES INDICATEURS

- Suivi de papillons (Observatoire de la biodiversité des jardins) : 6 passages faits entre avril et juin 2020 ont mis en évidence la présence de 11 groupes d'espèces de papillons différents (Plérides blanches, Citrons, Aurores, Tircis, Lycènes bleus).
 • Observations de faune : Parmi les espèces observées en 2020, on compte des espèces d'oiseaux



VOIR LA FICHE PROJET

LOCALISATION

Ville d'Arles, département des Bouches-du-Rhône

SURFACE DU PROJET

18,8 hectares

NOMBRE D'ARBRES PLANTÉS :

5 755 plants

PARTENAIRES

Concours Arbres d'avenir

remarquables (Oedicnème criard, Outarde canepetière), des amphibiens (Rainette méridionale), des reptiles (Couleuvre vipérine, Tarente de Maurétanie), des invertébrés (Mante religieuse), et des odonates.

2017 > 2050

PROJET
6

DOMAINE ENCLOS DE LA CROIX

Favoriser l'accueil d'auxiliaires de cultures pour accroître le transfert de fertilité

OBJECTIF DU PROJET

Ce projet vise à favoriser l'accueil et le rôle des auxiliaires de cultures (chiroptères) pour accroître le transfert de fertilité et la création de microclimats au sein d'un domaine viticole.

RÉALISATIONS EN 2020

- Plantation des plants restants sur 6 625 ml (olivier sur 989 ml, cormier sur 1 257 ml, cyprès sur 318 ml, fruitiers sur 1 649 ml, chêne sur 128 ml, haies 1 860 ml et bosquets 424 ml).
- 2 136 arbres plantés ont été géoréférencés. Ils appartiennent à 75 essences différentes (principalement olivier, cyprès, chataignier, abricotier, cornouiller et cormier) et le taux de survie est estimé à 91%.

- Création d'une application recensant l'ensemble des arbres de la plantation.

ACTIONS À VENIR EN 2021

- Hiver 2020-2021 : regarnis de 98 pieds envisagés à la fin de l'hiver.
- Mars 2021 : 4 à 7 ruchers d'abeilles noires des Cévennes seront installés.

SUIVI DES INDICATEURS

- Rayonnement touristique du projet : 20 visites via Airbnb expérience et 120 visites via Rue des Vignerons.



VOIR LA FICHE PROJET

LOCALISATION

Commune de Lansargues, département de l'Hérault

SURFACE DU PROJET

23 hectares

NOMBRE D'ARBRES PLANTÉS :

2 034 plants

PARTENAIRES

Concours Arbres d'avenir

2017 > 2050

PROJET
8

FERME DE LAYAT

Valorisation de l'accueil de la biodiversité et régénération des sols

OBJECTIF DU PROJET

Au sein d'une exploitation agricole convertie à l'agriculture biologique, le projet entend associer restauration du bocage traditionnel bourbonnais, via des haies champêtres multi-strates, et intégration d'aménagements agroforestiers innovants en continuité des aménagements existants, via des lignes intra parcellaires d'arbres, pour favoriser l'accueil de la biodiversité et régénérer les sols.

RÉALISATIONS EN 2020

- Hiver 2020 : Plantation de 910 arbres, en plus des précédentes plantations sur 4 lignes d'un total de 1 600 ml de plantations agroforestières de noyers, arbres fourragers et arbustes champêtres.

FAITS MARQUANTS 2020

- Décision exceptionnelle de reporter à 2021 la 2^e phase de plantations du projet d'agroforesterie pour des raisons personnelles.
- Atelier de greffage organisé avec l'association les Croqueurs de Pomme.

ACTIONS À VENIR EN 2021

- Plantations de 1 400 arbres entre 2021 et 2022 :
- Plantation de 250 à 300 arbres de haut jet tous les 8 à 10 cm le long des lignes de niveau. Ces arbres ont une vocation de bois d'œuvre disséminés.
- Plantation de 1 100 à 1 150 fruitiers diversifiés sous forme de verger en haies d'épicerie et arbres légumineux le long des lignes de niveau sur 10 à 15 lignes.



VOIR LA FICHE PROJET

LOCALISATION

Commune de Trézelles, département de l'Allier

SURFACE DU PROJET

27 hectares

NOMBRE D'ARBRES PLANTÉS :

2 280 plants

PARTENAIRES

Concours Arbres d'avenir

SUIVI DES INDICATEURS

Pas de suivis Nature 2050 planifiés en 2020, conformément à la planification établie du suivi des indicateurs jusqu'en 2050.

- La réalisation des suivis a été suspendue le temps que l'agriculteur puisse finir les plantations.

2017 > 2050

PROJET
7

ÉTANGS DU LIMOUSIN

Restauration d'une zone humide en tête de bassin-versant

OBJECTIF DU PROJET

Grâce à l'effacement de l'ancien plan d'eau et le remplacement du lit naturel du cours d'eau qui traverse les étangs, les travaux ont visé à rétablir les continuités écologiques en préservant les zones humides et en stimulant la biodiversité. Le rétablissement de l'équilibre naturel favorable aux milieux permettra ainsi de mieux faire face aux effets du changement climatique.

FAITS MARQUANTS 2020

- 30 septembre : signature d'un acte de cession des terrains au profit de la commune.
- Signature d'une obligation réelle environnementale (ORE) entre la commune, le Parc naturel régional Périgord-Limousin (PNRPL) et CDC Biodiversité pour garantir la bonne mise en œuvre du plan de gestion.

17 décembre : Reportage de France 3 Limousin sur la sécheresse dans le Limousin sur le site de Bussière-Galant ([lien](#)).

ACTIONS À VENIR EN 2021

- Signature d'un bail rural et environnemental entre la commune et l'exploitant agricole situé sur les parcelles longeant le cours d'eau et disposant d'abreuvoirs aménagés sur le cours d'eau.

SUIVI DES INDICATEURS

Pas de suivis Nature 2050 planifiés en 2020, conformément à la planification établie du suivi des indicateurs jusqu'en 2050.

- Les prochains suivis auront lieu en 2021 : suivi des habitats et de la flore et Suivi photographique par drone.



VOIR LA FICHE PROJET

LOCALISATION

Commune de Bussière Galant, département de Haute Vienne

SURFACE DU PROJET

7 hectares

PARTENAIRES

PNR Périgord-Limousin, Agence de l'eau Adour-Garonne, Commune de Bussière-Galant

2017 > 2050

PROJET
9

FERME DES BUIS

Création de corridors écologiques et intégration d'aménagements arborés dans les différents ateliers de production agricole

OBJECTIF DU PROJET

Le projet vise à limiter les effets du vent sur les cultures par l'introduction de haies brise-vent et à favoriser l'accueil de la biodiversité grâce à des haies doubles basses pour améliorer la pollinisation des cultures. Il favorisera ainsi la création de corridors écologiques sur cette ferme en polyculture-élevage et en agriculture biologique.

RÉALISATIONS EN 2020

- Hiver 2019-2020 : plantation de 1 382 arbres fruitiers (24 figuiers, 21 cerisiers, 52 pruniers, 180 pêchers, 640 poiriers, 200 pieds de vigne). Ces plantations viennent s'ajouter à la plantation de 2 400 arbres forestiers plantés en 2019.
- Installation d'hôtels à insectes dans toutes les serres avec une

augmentation des populations d'auxiliaires constatés.

ACTIONS À VENIR EN 2021

- Hiver 2020-2021 : recépage des arbustes situés sur les premières haies plantées et remplacement de 40 fruitiers. Echange avec un expert de l'Association Drômoise d'Agroforesterie (ADAF) pour déterminer les plants à recéper en début d'année.
- Hiver 2020-2021 et dans la continuité du programme Nature 2050 : plantation de 182 arbres fruitiers supplémentaires.

SUIVI DES INDICATEURS

- Suivis biodiversité : un suivi naturaliste a été réalisé en 2020 avec une association d'éducation



VOIR LA FICHE PROJET

LOCALISATION

Commune de la Roche-sur-Grane, département de la Drôme

SURFACE DU PROJET

30 hectares

NOMBRE D'ARBRES PLANTÉS :

3 882 plants

PARTENAIRES

Concours Arbres d'avenir

à l'environnement drômoise (Lysandra). 200 espèces végétales ont été inventoriées, dont 3 remarquables, ainsi que 53 espèces d'oiseaux dont plusieurs patrimoniales (Alouette des champs, Pie-grièche écorcheur, Tarier pâle, ...).

2017 > 2050

PROJET
10

FERME DU TEMPLE

Création de continuités écologiques associées à un système d'élevage

OBJECTIF DU PROJET

Associer restauration du bocage traditionnel normand et intégration d'aménagements agroforestiers modernes.

RÉALISATIONS EN 2020

- Finalisation de la plantation de 5 350 plants de haies et hauts-jets prévu pour le projet Nature 2050.
- Dans la continuité du projet Nature 2050 : plantations intraparcellaires prévues sur une parcelle et sur les parcours du bétail. Une plantation d'arbres isolés prélevés est envisagée afin de reconstituer la ripisylve touchée peu à peu par la chalarose qui affecte les frênes.

FAITS MARQUANTS 2020

- Septembre : Portes ouvertes de la

ferme comptabilisant 120 visiteurs : visite de la ferme, randonnées sur les terres de l'exploitation en partenariat avec le Groupe Ornithologique Normand et dans le cadre de l'opération Vachement Dépayant animée par le CIVAM Normandie.

ACTIONS À VENIR EN 2021

- Poursuite des semis de prairie diversifiée (prévue initialement en 2020).
- Décembre : nouvelles plantations de verger et 1 000 ml de haies supplémentaires envisagées.
- 12-13 juin : organisation de Portes ouvertes sur la thématique de la place de l'arbre dans les paysages agricoles avec la présence d'un Educateur Grimpe d'Arbres.



VOIR LA FICHE PROJET

LOCALISATION

Commune de Osmoy-Saint-Valérie, département de Seine-Maritime

SURFACE DU PROJET

15 hectares

NOMBRE D'ARBRES PLANTÉS :

5 350 plants

PARTENAIRES

Concours Arbres d'avenir, Groupe Ornithologique Normand

SUIVI DES INDICATEURS

Suivis biodiversité : comptage de faune par la Fédération de chasse et inventaire des oiseaux par un ornithologue (résultats en 2021).

2017 > 2050

PROJET
11

FORET CEVENOLE

Adaptation d'une forêt déclinant au changement climatique

OBJECTIF DU PROJET

Reconstituer des parcelles forestières capables de rendre les mêmes services écosystémiques que les actuels châtaigniers qui déclinent en raison des effets du changement climatique (sécheresse, fortes pluies).

RÉALISATIONS EN 2020

- Suivi réalisé par le Centre régional de la propriété forestière (CRPF) : l'un des propriétaires considère que le cèdre et le merisier s'adapte bien. D'autres observations font état de difficultés pour l'érable plane à certains endroits et considère que le cornier est parfois assez poussif.

FAITS MARQUANTS 2020

- Report des plantations sur le 5^e site en raison d'aménagements et autorisations nécessaires à

l'enlèvement des bois morts sur la parcelle.

- Article sur les actions soutenues par le programme dans le magazine du Parc national des Cévennes, de Serres en Valat (n°49).

ACTIONS À VENIR EN 2021

- Achèvement des travaux sur le 5^{ème} site où 4 050 plants de 10 essences différentes vont être installés (Merisier, Cormier, Alisier blanc, Sapin de Céphalonie etc.).

SUIVI DES INDICATEURS

- Suivi dendrométrique sur plus de 1 700 arbres de 14 essences après une saison de végétation :
- 1 442 arbres sont encore vivants soit un taux de 81,5%, avec une grande variabilité selon les essences et les parcelles, allant de 20% à 99%.



VOIR LA FICHE PROJET

LOCALISATION

Forêt des Cévennes, départements du Gard et de la Lozère

SURFACE DU PROJET

23 hectares

PARTENAIRES

CNPF et Coopérative de la Forêt Privée Lozérienne et Gardoise

- L'accroissement moyen est de 14,5 cm toutes essences confondues, avec également une grande hétérogénéité.
- La pression des ongulés est à surveiller : 29% des plants vivants présentent des traces d'abrouissement.

2017 > 2050

PROJET
12

FRICHE KODAK

Création d'un espace naturel à haute valeur écologique sur une friche industrielle

OBJECTIF DU PROJET

Sur une ancienne friche industrielle située au cœur de la ville de Sevrans, le projet vise à créer les conditions nécessaires pour garantir la pérennité d'une zone naturelle agréable au public s'insérant dans une dynamique naturelle et climatique plus large.

RÉALISATIONS EN 2020

- Réalisation des premières opérations d'entretien : fauche tardive d'une partie des prairies, transplantation d'arbustes pour constituer une lisière, coupe d'arbrisseaux afin d'éviter la fermeture des milieux ouverts.
- Entretien : ramassage des débris et suivi des corbeilles installées sur le site.

FAITS MARQUANTS 2020

- La friche Kodak, terrain d'expérimentation de l'outil BENEFRICHES de l'ADEME ([lien](#)).
- Mention dans un article de Marine Lamoureux, La Croix Biodiversité, les trésors de la « friche Kodak » ([lien](#)).

- Exemple de la friche Kodak dans le cadre d'un projet de recherche personnel mené par Audrey Marco, enseignante-chercheuse à l'École Nationale Supérieure du Paysage sur l'interaction entre écologie et conception paysagère.
- Référence à la renaturation de la Friche Kodak par Nature 2050 dans le rapport *Immobilier durable, de la ville d'aujourd'hui à la cité de demain*, juin 2019, (p. 136) ([lien](#)).
- Publication de la fiche *Sevrans - Nature 2050* par l'ADEME sur la végétalisation pour rafraîchir les villes ([lien](#)).

ACTIONS À VENIR EN 2021

- Entretien du site : fauche sur le reste des prairies et entretien des boisements si nécessaire.
- Présentation d'une version mise à jour du plan de gestion aux élus de la ville de Sevrans pour leur validation (redéfinition des indicateurs de suivis portés par la commune).
- Fin 2021- Début 2022 : démarrage d'un projet agricole hors-sol sur la friche (projet hors Nature 2050, AMO missionnée par Sevrans).

LOCALISATION

Ville de Sevrans, département de Seine-Saint-Denis

SURFACE DU PROJET

9,2 hectares

PARTENAIRES

Ville de Sevrans (services d'urbanisme, parcs et jardins)

SUIVI DES INDICATEURS

- Suivi faune/flore : Les inventaires réalisés par un bureau d'études entre le printemps et l'été 2020 ont montré une recolonisation progressive des zones de remblai inerte par la végétation et ont mis en évidence quelques espèces remarquables de faune (Chardonneret élégant, Pouillot fitis, Linotte mélodieuse, Mante religieuse, ...) et de flore (Euphrase raide, Gesse sans vrille, ...).
- Suivi des insectes pollinisateurs (Spipoll) : lors d'une visite du site en juin, 3 collections de photos de pollinisateurs ont été réalisées. Elles ont mis en évidence la présence de l'Abeille domestique, de la Coccinelle à 7 points, de 3 types de bourdons, de Piérides et d'autres insectes non identifiés.

VOIR LA FICHE PROJET

2017 > 2050

PROJET
13

PARC DU BOIS D'AVAIZE

Renforcement de la biodiversité du Bois d'Avaize et sa connexion au massif du Pilat

OBJECTIF DU PROJET

Le projet ambitionne de renforcer un corridor identifié dans la trame verte et bleue de la ville de Saint Etienne par la création d'un verger conservatoire, de radeaux flottants sur le bassin de Janon et d'un ouvrage permettant de franchir la RN88 pour améliorer la connexion au massif du Pilat.

RÉALISATIONS EN 2020

- Bois d'Avaize : débroussaillage et ensemencements sur la zone des vergers par Saint-Etienne Métropole.
- Bassin de Janon : repositionnement des radeaux suites à de nouvelles dégradations, 18 juin 2020.

FAITS MARQUANTS 2020

- Le verger conservatoire planté à l'entrée du Bois d'Avaize a

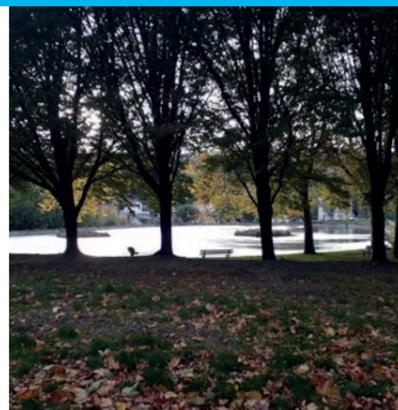
été l'objet de dégradations à de multiples reprises. L'arrachage des plants a amené les différentes parties prenantes à se réunir pour envisager les solutions qui pourraient être mis en place.

ACTIONS À VENIR EN 2021

- Validation par la Ville de Saint-Etienne et CDC Biodiversité d'une solution pour faire face aux dégradations et pérenniser le projet Nature 2050.

SUIVI DES INDICATEURS

Aucun suivi Nature 2050 planifié en 2020, conformément à la planification établie du suivi des indicateurs jusqu'en 2050.



VOIR LA FICHE PROJET

LOCALISATION

Ville de Saint-Etienne, département de Loire

SURFACE DU PROJET

2,5 hectares

PARTENAIRES

Ville de Saint-Etienne, Saint-Etienne Métropole

2017 > 2050

PROJET
14

POLLINISATEURS EN VILLE

Création de milieux naturels favorisant le retour de la biodiversité en ville

OBJECTIF DU PROJET

Au cœur de la ville de Limay dans les Yvelines, le projet entend renforcer la biodiversité au cœur d'une zone résidentielle afin de sensibiliser les habitants aux enjeux de la biodiversité en milieu urbain tout en favorisant la continuité écologique d'insectes et d'oiseaux par des aménagements variés (fruitiers, prairie fleurie, plantes aromatiques).

RÉALISATIONS EN 2020

Travaux

- Plantation d'une vingtaine de châtaigniers, l'« allée des châtaigniers ».

Obstacles

- Septembre 2020 : départ de l'apicultrice et retrait des ruches qui

ont beaucoup souffert de la chaleur et de l'absence d'eau en période estivale.

ACTIONS À VENIR EN 2021

- Poursuite de l'entretien raisonné des espaces verts sur le parcours du goût et des senteurs, les aménagements paysagers et sur la plantation d'essences mellifères formant une palette végétale entomogame.
- Tontes avec maintien de zones refuges pour les insectes.

SUIVI DES INDICATEURS

Aucun suivi Nature 2050 planifiés en 2020, conformément à la planification établie du suivi des indicateurs jusqu'en 2050.



VOIR LA FICHE PROJET

LOCALISATION

Ville de Limay, département des Yvelines

SURFACE DU PROJET

1 400 m²

PARTENAIRES

IRP, Ville de Limay, Association d'apiculteurs

2017 > 2050

PROJET
15

PRÉ-VERGER DE BUGNICOURT

Création d'un pré-verger conservatoire de fruitiers régionaux

OBJECTIF DU PROJET

Par la création d'un Pré-verger conservatoire, le projet vise à créer une large palette de micro-habitats, en améliorant la fertilité du sol et en augmentant la résilience des écosystèmes tout en ambitionnant de devenir un lieu pédagogique.

RÉALISATIONS EN 2020

- Septembre : création d'un accès par le Nord (rue de la Bergerie) pour permettre aux habitants d'accéder plus facilement au Pré-verger.
- Novembre – Décembre : mise en place d'un nouveau poulailler par l'association les AJONC, suite à la tempête de février 2020 qui l'a détruit.
- Décembre : réalisation de la Sablonnière pour l'accueil des abeilles sur la partie moyenne et basse tige.

FAITS MARQUANTS 2020

- 4 juin : présentation du rapport « Plan de gestion du Pré-verger » réalisé par les étudiants du professeur Yves Piquot de l'Université de Lille (département de biologie, Master 2 Biodiversité Ecologie Evolution (BEE), Gestion et Evolution de la Biodiversité).

- 22 juillet : visite organisée par Yves Piquot du Pré-verger aux adjoints du conseil municipal de Douai en charge de l'urbanisme et du cadre de vie.

ACTIONS À VENIR EN 2021

- Définition des priorités dans les aménagements (haies bocagères, haies brise-vent, haies arbustives) à venir, sur la base du plan de gestion des étudiants.
- Plantation de la prairie fleurie avec les différents mélanges de graines proposés par Ecossem.
- Mars-Avril : comité de gestion avec les différents partenaires pour définir les usages et le programme d'animation sur l'année 2021.
- Opération de sensibilisation des enfants de l'école Marcel Pagnol de Bugnicourt sur le rôle du Pré-verger dans le maintien et la qualité d'un paysage diversifié sur le territoire.
- Organisation d'une journée de découverte du projet pour les salariés (finalement reportée en 2021 en raison du confinement).

SUIVI DES INDICATEURS

- Suivis de biodiversité réalisés par les étudiants de l'Université de Lille en janvier 2020 :
- Richesse botanique : 30 espèces identifiées, dont 10 très favorables aux pollinisateurs.

LOCALISATION

Ville de Bugnicourt, département du Nord

SURFACE DU PROJET

6 357 m²

PARTENAIRES

Habitat du Nord, Ville de Bugnicourt, Communauté d'Agglomération du Douaisis (CAD), ID Verde, Lycée horticole de Wagnonville, Université Lille 1, Chaîne des Terrils de Loos en Gohelle, Centre Régional des Ressources Génétiques.

- Suivi de l'avifaune : 17 espèces communes observées.
- Suivi des plantations : Bonne santé des arbres fruitiers mais la haie fruitière a dû être remplacée car elle a manqué d'entretien dans le contexte de confinement.
- Initiatives générées autour de la conception et vie du projet par : commune de Bugnicourt et Communauté d'Agglomération du Douaisis, les habitants, des étudiants (lycée horticole de Wagnonville, Université de Lille 1), ou encore des structures associatives (Les AJONC, Chaîne des Terrils) et scientifiques (Centre Régional de Ressources Génétiques)
- Valorisation du projet : 2 articles sur l'intranet du Groupe Mon abri, mention dans le Rapport d'activité responsable d'Habitat du Nord et interview pour Nature 2050 ([lien](#)).

VOIR LA FICHE PROJET

2017 > 2050

PROJET
16

RÉSERVE NATURELLE REGIONALE DES PARTIAS

Adaptation d'une forêt de montagne au changement climatique

OBJECTIF DU PROJET

Le projet ambitionne de réintroduire le Pin cembro, un conifère résistant, rare et adapté à la haute montagne. Cette espèce est actuellement menacée par la pression des ovins, la lenteur de sa croissance et la compétition directe avec le Mélèze, essence favorisée pour la sylviculture.

RÉALISATIONS EN 2020

- Suivi des 3 000 Pins cembro plantés en 2018, réalisé par la LPO en septembre 2020 : Quelques dégâts dus au broutage sont visibles sur les grands plants : 27% d'entre eux portent des marques de broutage ou d'écorçage.
- La LPO a échangé avec un berger sur les zones de vigilance à ne pas pâturer

FAITS MARQUANTS 2020

- Elaboration du plan de gestion 2021-2030 de la Réserve naturelle

régionale avec les actions de suivi du projet Nature 2050.

- Concertation citoyenne pour la Réserve naturelle régionale dont le but est de partager et sensibiliser le grand public aux enjeux de la forêt et sur l'explication du projet de restauration écologique Nature 2050.
- Nouvel agent forestier de l'Office national des forêts sur le secteur concerné par le projet.
- Actualité sur le site de la LPO PACA, avec un relai pour la newsletter ([lien](#)).

SUIVI DES INDICATEURS

- Suivi des plants : Sur les 3 000 pins cembros plantés en 2018, 300 ont été marqués pour être suivis : 117 « grands plants » âgés de 8 à 10 ans et 183 « petits plants » âgés de 3 à 4 ans. En 2020, 72% de ces plants sont vivants et 28% sont parfaitement sains.



VOIR LA FICHE PROJET

LOCALISATION

Réserve naturelle régionale des Partias, département des Hautes-Alpes

SURFACE DU PROJET

7 hectares

PARTENAIRES

LPO Provence Alpes Côte d'Azur, Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur, Commune de Puy Saint André, Serre-Chevalier Domaine skiable

- Suivi Temporel des Oiseaux Communs (Vigie Nature) : 10 espèces entendues (1 à 4 individus), dont le Tétraz lyre. 8 espèces avaient été entendues en 2019.
- Vigie-Chiro (Vigie Nature) : le suivi a été expérimenté pour la première fois en 2020. Les résultats sont en cours d'analyse.

2018 > 2050

PROJET
18

BEAU SOLEIL DES LANDES

Vers la régénération des friches dans le vignoble Nantais

OBJECTIF DU PROJET

Redynamiser et régénérer les sols de l'exploitation en mettant en place un écosystème agricole de polyculture et d'élevage biologique.

RÉALISATIONS EN 2020

- Plantation finalisée avec un total de 2 348 plants sur 1 090 ml.
- Replantation directe de regarnis (5%) avec des boutures de saules, peupliers, notamment dans les zones humides.
- Accueil d'un troupeau ovin.

FAITS MARQUANTS 2020

- Participation à une conférence LPO dans le cadre du projet Paysans de nature@.
- Construction de bâtiment agricoles, lancement de l'activité de vente, développement de

solutions d'énergies renouvelables et d'autonomie en eau.

ACTIONS À VENIR EN 2021

- Installation des dernières infrastructures nécessaires à la ferme : hangar, boutique et forage.
- Dans la continuité du programme Nature 2050 : acquisition d'un hectare de vignes avec un projet de plantation de bois à l'étude pour protéger la ferme des dérives phytosanitaires des parcelles voisines.

SUIVI DES INDICATEURS

- Suivis de biodiversité : état initial de la biodiversité (LPO) dans le cadre de la charte Paysan de nature@. Les résultats ne sont pas encore disponibles.



VOIR LA FICHE PROJET

LOCALISATION

Commune de Maisdon-sur-Sèvre, département de la Loire-Atlantique

SURFACE DU PROJET

4 hectares

NOMBRE D'ARBRES PLANTÉS

2 348 plants

PARTENAIRES

Concours Arbres d'avenir

2018 > 2050

PROJET
19

FERME DES CLOS

Redynamiser la pollinisation et façonner le territoire en plaçant l'arbre au cœur du système agricole

OBJECTIF DU PROJET

Stimuler la pollinisation et créer une continuité écologique entre le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse et une parcelle céréalière tout en adaptant les plantations au contexte pédo-climatique actuel.

RÉALISATIONS EN 2020

- Report des plantations de l'automne 2019 à mars 2020 en raison du retard dans la fourniture des plants par le prestataire.
- Plantation de 2 976 plants sur 2860 ml avec une moyenne de 2m de largeur de plantation : 1832 arbustes plantés en haie, 286 arbres et 572 arbustes de gainage (bouleaux, peupliers, aulnes, saules, ...) et 286 arbres de bois d'œuvre (érables,

chênes, sorbiers, tilleuls, merisiers, ormes, ...).

FAITS MARQUANTS 2020

Interview de Vincent Lagrue, exploitant agricole de la Ferme des Clos par l'équipe Nature 2050 ([lien](#)).

ACTIONS À VENIR EN 2021

- Plantation des plants restants.
- Regarnissage à prévoir suite à la perte éventuelle de végétaux lors de l'été 2020.

SUIVI DES INDICATEURS PROJETS

- Indicateurs programme : Les premiers échantillons de sol et de feuilles ont été prélevés sur le site pour mesurer la teneur en carbone organique des sols et abondance naturelle en azote 15 des feuilles.



VOIR LA FICHE PROJET

LOCALISATION

Commune de Bonnelles, département des Yvelines

SURFACE DU PROJET

8 hectares

NOMBRE D'ARBRES PLANTÉS

2 976 plants

PARTENAIRES

Concours Arbres d'avenir

- Suivis de biodiversité : un état initial a été mené tout au long de l'année par un stagiaire présent à plusieurs périodes. Les résultats sont en cours de rédaction.

PROJET
17

3 FERMES

Protéger et réimplanter un îlot de biodiversité en zone vulnérable

RÉALISATIONS EN 2019

- Hiver 2018-2019 : plantation de la première partie du projet, 2,1 km de haies doubles diversifiées.
- Hiver 2019-2020 : plantation de la seconde partie du projet, haies intraparcellaires et périmétriques sur 1,6 km.

ACTIONS À VENIR EN 2020

- Finalisation des plantations des haies et regarnis si nécessaire.
- Chantier de création de 2 mares sur l'une des fermes.

SUIVI DES INDICATEURS PROJETS

- L'association naturaliste locale « L'hirondelle aux champs » travaille à un diagnostic simplifié de la biodiversité des fermes. Un suivi est en cours sur les chiroptères et le Rougequeue à front blanc.
- 30 nichoirs sont présents sur les fermes, ainsi que des amas de bois mort et tas de pierre, abris pour les petits mammifères et reptiles.



VOIR LA FICHE PROJET

LOCALISATION

Commune de La Bégude-de-Mazenc, département de la Drôme

SURFACE DU PROJET

41,2 hectares

NOMBRE D'ARBRES PLANTÉS

6 460 plants

PARTENAIRES

Concours Arbres d'avenir

2018 > 2050

PROJET
20

FERME LES CHAMPS L'ŒIL

Redynamiser la pollinisation et façonner le territoire

OBJECTIF DU PROJET

Ce projet agro-sylvo-pastoral diversifié a pour ambition d'associer un mélange d'essences locales, sauvages et anciennes pour stimuler la biodiversité tout en assurant une production agroécologique de fruits de qualité en Dordogne.

RÉALISATIONS EN 2020

- Février: plantation de 190 truffiers en association avec des fruitiers sur 1140ml.
- Avril : plantation des vignes et des oliviers sur 6000m².
- Mars-Décembre : suivi et entretien des plantations, irrigation, fauchage tardif des allées, visite annuelle par le prestataire Prom'haies.
- Formation à l'entretien des haies de l'équipe sur l'exploitation par Prom'haies.
- Projet finalisé avec un total de 3 192 plants en terre sur 7 734 ml.

ACTIONS À VENIR EN 2021

- Suivi et entretien des plantations, fauchage.
- Interview réalisé par l'équipe Nature 2050 et support qui sera développé pour formaliser un partage d'expérience sur la mise en place d'un modèle agro-sylvo-pastoral et les bénéfices recherchés par les aménagements agroforestiers dans ce cadre.

FAITS MARQUANTS

- Article dans la Revue du Conservatoire Végétal d'Aquitaine (juin 2020)

SUIVI DES INDICATEURS

- Suivis de biodiversité: protocoles invertébrés, pollinisateurs sauvages et papillons de l'OAB lancés avec l'appui du CPIE Périgord Limousin.
- Planches à invertébrés terrestres:



VOIR LA FICHE PROJET

LOCALISATION

Commune de Sainte-Croix de Mareuil, département de la Dordogne

SURFACE DU PROJET

8,9 hectares

NOMBRE D'ARBRES PLANTÉS

3 192 plants

PARTENAIRES

Concours Arbres d'avenir, CPIE Périgord Limousin

augmentation du nombre d'invertébrés différents entre juin et septembre.

2018 > 2050

PROJET
22

VERGERS DE RAULHAC

Restaurer la biodiversité dans un espace affaibli par la plantation monoculturelle

OBJECTIF DU PROJET

Le projet des vergers de Raulhac a vocation à associer production biologique et sauvegarde de la biodiversité locale par la mise en place d'aménagements arborés. L'amélioration de l'état général des sols est par ailleurs attendue.

RÉALISATIONS EN 2020

- Projet finalisé : chantier participatif avec une plantation totale de 2 330 plants et 3 800 ml au total en alternance d'arbres fruitiers, arbrisseaux et arbustes de divers essences (au niveau de la parcelle Forêt Noire et de la parcelle de Raulhac).
- Plantation de cultures céréalières intercalaires (sarrasin) après un repos cultural sur les parcelles jusqu'alors en prairie de fauche.
- Installation d'un poulailler mobile avec poules pondeuses et animaux

domestiques en lien avec l'accueil de jeunes en difficulté.

- Dans la continuité du programme Nature 2050 : recherche de terres via l'acquisition de nouvelles parcelles pour poursuivre les plantations.

ACTIONS À VENIR EN 2021

Hiver 2020-2021 :

- Plantation de quelques arbres rares.
- Dans la continuité du programme Nature 2050 : extension de l'exploitation sur de nouvelles terres et préparation des objectifs de plantations.

SUIVI DES INDICATEURS

- Suivis de biodiversité : Les étudiants du lycée de Neuvic ont démarré un état initial de la biodiversité et l'élaboration de



VOIR LA FICHE PROJET

LOCALISATION

Commune de Neuvic, département de la Corrèze

SURFACE DU PROJET

12 hectares

NOMBRE D'ARBRES PLANTÉS

2 330 plants

PARTENAIRES

Concours Arbres d'avenir

protocoles de suivis associé. Leur travail est en cours de finalisation.

- Valorisation du projet : Les habitants de la région ont pu participer à la cueillette des fruits. 150 à 200 personnes ont participé entre juin et août.

2018 > 2050

PROJET
21

TOURBIÈRE DU PLAN DE L'EAU

Restauration d'une tourbière au pied des Menuires et reconnexion hydraulique

OBJECTIF DU PROJET

Restaurer l'état fonctionnel et naturel de la tourbière et améliorer la gestion des crues et du transport sédimentaire tout en valorisant l'attractivité touristique du site.

RÉALISATIONS EN 2020

- 17-30 septembre: premiers aménagements (débroussaillage, terrassement) par l'Entente Interdépartementale pour la Démoustification visant à reprofiler une partie des fossés afin de réduire la vitesse d'écoulement dans la tourbière et le niveau d'érosion de la tourbe.

FAITS MARQUANTS EN 2020

- 28 août : visite préalable au chantier avec la commune de Saint-Martin-de-Belleville.
- Réalisation d'une étude piscicole

réalisée en amont des travaux mettant en avant l'intérêt écologique du site et l'importante population de truites sauvages qu'il abrite.

ACTIONS À VENIR EN 2021

- Réalisation de la deuxième phase des travaux : arasement du merlon et création d'un répartiteur des flux pour permettre la connexion du torrent du Péclel avec la tourbière en crue.
- Réalisation d'un dossier de déclaration loi sur l'eau « Restauration de milieux ».

SUIVI DES INDICATEURS

- Dynamique hydrologique de la nappe - piézomètres (RhoMéo 103) : Les premières mesures mettent en évidence que le niveau annuel médian de la nappe a oscillé entre 0,05 m et 0,10 m de profondeur



VOIR LA FICHE PROJET

LOCALISATION

Commune Saint-Martin-de-Belleville

SURFACE DU PROJET

5,5 hectares

PARTENAIRES

Conservatoire d'espaces naturels de Savoie, Région Auvergne Rhône Alpes, Commune Saint-Martin-de-Belleville

entre 2018 et 2020. Toutefois, l'interprétation des résultats n'est possible qu'après 5 ans de suivi.

- Valorisation du projet : les travaux de restauration ont fait l'objet d'une actualité sur le site Nature 2050 ([lien](#)) ainsi que d'une publication Facebook du CEN Savoie. Un plan de communication a été établi.

2019 > 2050

PROJET
23

AGRICULTURE ALTERNATIVE DE PAULINE

Reconquête de la biodiversité sur un sol instable, en proie aux sécheresses et aux érosions

OBJECTIF DU PROJET

Installer divers dispositifs d'agroforesterie pour diversifier le paysage, accueillir la biodiversité et garantir le bien-être des animaux.

RÉALISATIONS EN 2020

- Plantation des arbres et arbustes comprenant des haies (haie mellifère, ripisylve et taillis de bordure), des plantations intra parcellaires (forestiers de haut jet, arbustes de bourrage) et des fruitiers intra parcellaires (alignements discontinus, haies fruitières, etc) dont des pommiers, poiriers, cerisiers et mirabelliers.

FAITS MARQUANTS 2020

- Visite de la ferme par Alain, un

bénévole de la LPO pour que la Ferme bénéficie de ses conseils sur le choix des nichoirs à installer.

- Interview « 3 questions à ... Pauline Allier » par l'équipe de Nature 2050 ([lien](#)).
- Interview de Pauline Allier par l'OABA, « 39^e ferme du bonheur » ([lien](#)).

ACTIONS À VENIR EN 2021

- Plantation des fruitiers restants (livraison en janvier).

SUIVI DES INDICATEURS

- Indicateurs programme : Les premiers échantillons de sol et de feuilles ont été prélevés sur le site pour mesurer la teneur en carbone organique des sols et abondance naturelle en azote 15 des feuilles.



VOIR LA FICHE PROJET

LOCALISATION

Commune de Petit Tenquin, département de Moselle

SURFACE DU PROJET

10,7 hectares

NOMBRE D'ARBRES PLANTÉS

836 plants

PARTENAIRES

La Ferme de Pauline, Haies vives d'Alsace, Concours Agriculteurs d'avenir, Pur Projet

- Les autres suivis (biodiversité, interactions plantations / animaux) démarreront en 2021.

2019 > 2050

PROJET
24

ESCALE VÉGÉTALE

Végétalisation et parcours de plantes comestibles au cœur d'un îlot résidentiel



REPORT DU DEBUT DES TRAVAUX

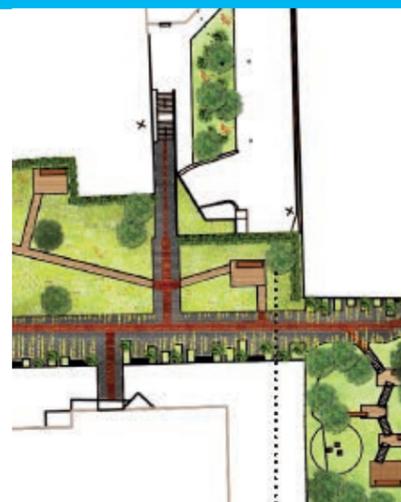
La ville du Kremlin-Bicêtre, la Métropole du Grand Paris et CDC Biodiversité ont signé une convention de partenariat pour la mise en œuvre du projet de l'Escale Végétale par la ville du Kremlin-Bicêtre. Le lancement du projet a cependant dû être reporté en raison de la crise sanitaire et du temps nécessaire à l'appropriation du dossier par les nouveaux élus municipaux. Des échanges entre les différentes parties prenantes auront lieu courant 2021 sur les objectifs et la mise en œuvre du projet.

OBJECTIF DU PROJET

Transformer les espaces minéraux vêtus et mal appropriés de la place Victor Hugo en projet cohérent, ambitieux et social en faveur de la biodiversité par la végétalisation et l'agriculture urbaine.

PROGRAMME D'ACTIONS

- 70% de la surface du projet rendue perméable et favorisant ainsi une meilleure infiltration des eaux de ruissellement.
- Création du verger escarpé : plantation de pommiers, poiriers, pruniers, cerisiers.
- Création d'un champ des possibles : pré-verger et légumineuses.
- Création d'un passage des comestibles qui relie les différents espaces, des carrés à cultiver et des essences comestibles buissonnantes et vivaces.
- Création d'un espace graminées champêtres avec arbustes florifères.
- Création d'une prairie de la biodiversité : plantation d'arbres, arbustes, haies arbustives et strate herbacée sauvage et fleurie (espèces indigènes et mellifères) noue, cheminement sur pilotis de bois et assises, pancartes explicatives (identification espèces et pratiques de gestion différenciée).



VOIR LA FICHE PROJET

LOCALISATION

Place Victor Hugo, un espace très minéralisé en plein cœur de la ville du Kremlin Bicêtre, département du Val-de-Marne.

SURFACE DU PROJET

0,5 hectares

PARTENAIRES

Ville du Kremlin Bicêtre, Métropole du Grand Paris, Région Ile-de-France, Agence de l'Eau Seine Normandie.

2019 > 2050

PROJET
25

FERME DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'agroforesterie au service de la régénération des sols



REPORT DU DÉBUT DES TRAVAUX

Les travaux de plantations ont été reportés d'un hiver en raison du délai supplémentaire nécessaire pour la conception du projet (choix des essences, plans des plantations) et pour la sécurisation du foncier jusqu'en 2050 (acquisition foncière de parcelles).

OBJECTIFS DU PROJET

Retrouver la fertilité et la stabilité des sols mis à mal dans le passé par la raréfaction de l'élevage, l'industrialisation de l'agriculture et la dispari-

tion des éléments fixes de paysage (haies, arbres, bandes enherbées). Le projet apportera un revenu complémentaire à l'exploitant agricole et augmentera l'offre de fruits bio et locaux sur le territoire.

PROGRAMME D'ACTIONS

- Préparation du sol,
- Plantation et protection de 2 500 plants (pommiers, poiriers, pruniers, pêchers, noyers, groseilliers, cassis, mûriers, groseilliers à maquereaux, noisetiers, viorne),
- Suivi de reprise.



VOIR LA FICHE PROJET

LOCALISATION

Commune de Herleville, département de la Somme.

SURFACE DU PROJET

38 hectares

PARTENAIRES

Ferme du développement durable, Novafruit, Conservatoire régional de ressource génétique, Pur Projet, Concours Agriculteurs d'avenir, Pur Projet

2019 > 2050

PROJET
26

FERME DU SARRAT

Miser sur la symbiose entre l'arbre fruitier et les cultures maraîchères



OBJECTIF DU PROJET

La Ferme du Sarrat entend valoriser l'association entre arbres fruitiers et cultures légumières et souhaite pour cela sélectionner des variétés endémiques résistantes aux aléas climatiques. Ces aménagements contribueront à la diminution de l'érosion des sols et apporteront ombre et effet brise vent.

RÉALISATIONS EN 2020

Hiver – Printemps 2020 :

- Entretien de la forêt en vue de la plantation d'arbres fruitiers à la place des chênes malades, bûcheronnage.
- Réalisation des travaux d'aménagement de terrassement de nouvelles pistes, mise en place de clôtures pour protéger les arbres de la faune sauvage.
- Greffe de 400 arbres fruitiers (pommiers et pruniers principalement).
- Plantation de 200 arbres fruitiers.
- Plantation d'une haie champêtre de 100 ml soit environ 100 arbustes et arbres.

- Plantation d'une centaine de petits fruits pérennes (framboisiers, cassis, actinidia, vigne).

Automne 2020 :

- Création de terrasses de culture.

ACTIONS À VENIR EN 2021

- Plantation de 400 arbres fruitiers.
- Greffe de 400 arbres fruitiers.
- Installation d'une bâche pour le bassin de rétention d'eau.
- Installation de clôture pour protéger les arbres de la faune sauvage.

SUIVI DES INDICATEURS PROJETS

- Suivi lombrics (protocole vers de terre de l'Observatoire participatif des vers de terre) : réalisé en mars 2020 sur 3 placettes de la même parcelle. Résultats : une soixantaine de lombrics par placette, principalement des épigés et des endogés. Les valeurs sont cohérentes avec les résultats nationaux de l'Observatoire.
- Suivi d'événements climatiques anormaux et de la résilience

LOCALISATION

Commune Ayros-Arbouix, département des Hautes-Pyrénées (65)

SURFACE DU PROJET

0,7 hectares

NOMBRE D'ARBRES PLANTÉS

1 000 plants

PARTENAIRES

Concours Agriculteurs d'avenir, Pur Projet

du site : plusieurs événements climatiques exceptionnels : 2 tempêtes, une vague de chaleur hivernale et une canicule estivale, des périodes de pluie intense et une sécheresse météorologique d'1 mois
Phénomènes observés : floraison précoce des arbres et sensibilité accrue des végétaux aux maladies fongiques liées à la douceur et à l'humidité du début d'année, suivis d'une production légumière estivale limitée par les fortes chaleurs et l'absence d'eau prolongée. Dans ce contexte, le rôle attendu des arbres plantés sera d'apporter de l'ombrage aux végétaux et de protéger le sol de l'érosion.

VOIR LA FICHE PROJET



2019 > 2050

PROJET 27

GAEC DE L'ÎLE D'ARZ

Renforcer la résilience d'une exploitation agricole au changement climatique et au recul du trait de côte en milieu insulaire par l'agroforesterie

OBJECTIF DU PROJET

Face à la forte érosion des sols liée aux marées et au vent ainsi qu'à la sécheresse très présente entre juin et octobre, le GAEC de l'île d'Arz a pour ambition d'inscrire son exploitation dans un mode de gestion durable et résilient intégrant des aménagements agroforestiers. Les bénéfices attendus sont le bien-être du troupeau, et le renforcement de son autonomie fourragère, ainsi que la protection et l'accueil de la biodiversité.

RÉALISATIONS EN 2020

- Hiver 2019-2020 : plantation de 2 000 arbres dont des haies basses et hautes (haie, ripisylve et taillis de bordure), des trognons fourragères et des hauts-jets en plantation intra-parcellaire. On compte parmi les nombreuses essences plantées des alisiers, des aulnes, des charmes, des chênes, des châtaigniers, des cornouillers, des frênes, des genêts, des noisetiers ou encore des pommiers et poiriers.

ACTIONS À VENIR EN 2021

- Fin 2020-Début 2021 : plantation des regarnis (387 arbres à remplacer).
- Deuxième partie de la plantation du vergers pommiers de 25 arbres.
- Organisation d'une journée de mobilisation et sensibilisation de la population locale qui visait à réaliser une analyse du taux de reprise des plantations réalisées dans le cadre du projet.

SUIVI DES INDICATEURS

- Indicateurs programme : Les premiers échantillons de sol ont été prélevés à l'automne sur le site pour mesurer l'« indicateur programme » teneur en carbone organique des sols. Les échantillons de feuilles permettant de mesurer l'« indicateur programme » abondance naturelle en azote 15 des feuilles seront prélevés en 2021 car les arbres étaient trop jeunes pour y prélever les feuilles cette année.
- Suivis de biodiversité : le PNR du Golfe du Morbihan va mener des suivis flore, oiseaux, pollinisateurs, arthropodes, reptiles et chiroptères sur le site grâce à l'obtention d'un

LOCALISATION

Commune d'Arz, Golfe du Morbihan (56)

SURFACE DU PROJET

11,9 hectares

NOMBRE D'ARBRES PLANTÉS

2 000 plants

PARTENAIRES

GAEC de l'île d'Arz, Agroforesterie & Conseils, Commune de l'île d'Arz et Parc Naturel régional du Golfe du Morbihan, Pur Projet, Concours Agriculteurs d'avenir

financement dans le cadre de l'AMI « Évaluation de l'efficacité des mesures de plantation de haies ». Les suivis devaient débuter en 2020 mais ont été décalés à 2021. Ils auront lieu pendant 5 ans.

- Suivi des plants : Après une année, les taux de reprise des arbres plantés varient de 53% à 97% selon les parcelles. Les facteurs pouvant expliquer les pertes sont notamment un excès d'eau de pluie lors de la plantation et la concurrence forte des adventices.

- Suivi socio-économique : il commencera quand les arbres deviendront productifs (volume de BRF produit, volume de fruits transformés, volume de fourrage complémentaire produit).

VOIR LA FICHE PROJET

2019 > 2050

PROJET 28

GAVE DE PAU

Restauration de la continuité écologique dans le bassin du Gave de Pau

REPORT DU DÉBUT DES TRAVAUX

CDC Biodiversité a signé une convention de partenariat avec l'Institut Adour pour soutenir le projet du Gave de Pau dans le cadre du programme Nature 2050. Le lancement du projet a été reporté à une date encore inconnue en raison des échanges et éléments de formalisation encore nécessaires entre les différentes parties prenantes sur les volets techniques, administratifs et stratégiques.

OBJECTIF DU PROJET

Le projet vise à maintenir les populations méridionales de poissons migrateurs comme le saumon, la

grande alose et la lamproie marine dont les déplacements sur le Gave de Pau sont perturbés par divers obstacles.

PROGRAMME D'ACTIONS

- Amélioration du franchissement de 7 seuils de stabilisation du lit du Gave de Pau, relevant de la responsabilité de l'Institution Adour. L'objectif étant de rétablir la continuité écologique et faciliter l'accès des populations de migrateurs à leurs habitats les plus fonctionnels et zones de reproduction.
- Suivi scientifique intégrant une station de suivi vidéo des migrations de poissons.



VOIR LA FICHE PROJET

LOCALISATION

Gave de Pau à proximité des communes de Pau et Nay, département des Pyrénées-Atlantiques.

SURFACE DU PROJET

220 hectares

PARTENAIRES

Institution Adour, Départemental 64, Région Nouvelle-Aquitaine, AEAG, DDTM 64, OFB, DREAL Nouvelle-Aquitaine, secrétariat du Cogepomi Adour-côtiers, DREAL Occitanie

2019 > 2050

PROJET 29

NATURE AU CIMETIÈRE

Projet expérimental de déminéralisation et végétalisation d'un cimetière en cœur de ville

OBJECTIF DU PROJET

Améliorer l'infiltration de l'eau, diminuer l'effet d'îlot de chaleur en désimperméabilisant les sols et favoriser l'accueil de la biodiversité.

RÉALISATIONS EN 2020

- Plantations le long des allées de circulations secondaires et semi de gazon ; disposition de treillages autour des murs dont des clématites d'Armand, du chèvrefeuille de Henry et du lierre grimpant.
- Plantations sur les allées principales en cours avec un mélange d'essences de Pâturin des prés, Fétuque rouge traçant et du trèfle nain.

FAITS MARQUANTS 2020

Réalisation d'un film-reportage « Moins de bitume, plus de Nature » par la ville de Meudon ([lien](#)).

ACTIONS À VENIR EN 2021

- Janvier – Février : plantation des semis en pieds de mur et au niveau

des intertombes et achèvement du remplissage des dalles alvéolaires avec le terreau et le semi à certains endroits.

- Travaux d'entretien.
- Réalisation d'un espace de compostage et de tri de pots en terre cuite pour être réutilisés par les usagers afin de rempoter des jardinières sur les tombes.
- Ouverture du passage technique vers le RER à la fin des travaux.
- Organisation d'une journée d'information à destination des riverains à la fin des travaux.
- Autour du 15 juillet 2021 : visite du Jury national du Comité National des Villes et Villages fleuris.

SUIVI DES INDICATEURS

- Indicateurs programme : premiers échantillons de sol et de feuilles prélevés pour mesurer la teneur en carbone organique des sols et abondance naturelle en azote 15 des feuilles.
- Suivis de biodiversité (dès 2021) : suivi du Hérisson d'Europe (Mission Hérisson), des insectes



VOIR LA FICHE PROJET

LOCALISATION

Ville de Meudon, dans le département des Hauts-de-Seine

SURFACE DU PROJET

0,65 hectares

PARTENAIRES

Ville de Meudon, Métropole du Grand Paris

pollinisateurs (Spipoll) et si possible suivi Florilèges prairies urbaines.

- Suivi des réactions des habitants par rapport à l'opération de végétalisation du cimetière a commencé. Les réactions sont positives mais difficilement quantifiables. Elles seront recueillies de manière formalisée (questionnaire de satisfaction) auprès des usagers en 2021.



2019 > 2050

PROJET
30

PAS JAPONAIS EN CŒUR DE VILLE

Création de mares écologiques et de passages à petite faune pour renforcer la Trame Verte et Bleue communale

OBJECTIF DU PROJET

Restaurer la trame humide du vallon des Gallicourts et densifier le réseau des mares sur un terrain aujourd'hui imperméable.

RÉALISATIONS EN 2020

- Création de la première mare située dans le vallon des Gallicourts.
- Réalisation du panneau de présentation du projet par l'éco-accueil des Gallicourts.

ACTIONS À VENIR EN 2021

- Réalisation d'un crapauduc (passage de la petite faune) sur la route de Versailles avec l'ONF.
- Création d'une deuxième mare dont l'emplacement a changé de quelques centaines de mètres comparé au scénario initial pour optimiser les chances de récupérer les eaux et faciliter l'écoulement en cas de sécheresse.
- Etude sur la mise en place des 2 autres passages de petite faune.
- Publication d'un article sur le projet dans le journal municipal, le Rueil Infos, janvier 2021.
- Inauguration de la première mare, printemps 2021.
- Création de panneaux sur le fonctionnement et l'écosystème de la mare sur les sciences participatives.
- Intégration du projet au sein de l'application « Vivre Rueil » pour renforcer le suivi participatif.

LOCALISATION

Commune de Rueil Malmaison, dans les Hauts-de-Seine (92)

SURFACE DU PROJET

0,18 hectares

PARTENAIRES

Ville de Rueil-Malmaison, Conseil départemental des Hauts de Seine, Métropole du Grand Paris

SUIVI DES INDICATEURS

- Suivis de biodiversité : des inventaires Flore, Amphibiens, Odonates et Orthoptères ont été réalisés par un bureau d'étude. Les résultats sont attendus pour 2021.

VOIR LA FICHE PROJET



2019 > 2050

PROJET
31

SŒURS DU MAINE

Refonder entièrement une exploitation agricole familiale selon les principes de l'agroécologie

OBJECTIF DU PROJET

Développer une exploitation résiliente, diversifier les productions traditionnelles, accueillir une biodiversité fonctionnelle et constituer un cadre de vie agréable où l'arbre prend toute sa place.

RÉALISATIONS EN 2020

- Plantation de haies champêtres hautes et basses (charme, cormier, merisier, tilleul à petite feuille, etc).
- Semis de jachères pluriannuelles autour des pommiers et poiriers pour limiter les dégâts du gibier.

ACTIONS À VENIR EN 2021

- Reprise du projet d'agroforesterie après recherche de subventions pour les bâtiments et les terres.
- Pulvérisation de la graisse de mouton (répulsif naturel) sur les arbres fruitiers.
- Partenariat avec le lycée agricole Saint Antoine afin de créer des formations pour adultes.

SUIVI DES INDICATEURS

- Indicateurs programme : premiers échantillons de sol et de feuilles prélevés pour mesurer la teneur en carbone organique des sols et abondance naturelle en azote 15 des feuilles.
- Les suivis de biodiversité (lombrics, oiseaux, ...) et l'analyse pédologique prévus dans le cadre d'un partenariat avec le lycée agricole Saint-Antoine n'ont pas pu avoir lieu à l'automne 2020 en raison des restrictions sanitaires mais seront réalisés en 2021.

LOCALISATION

Commune de Biron, département de Charente-Maritime

SURFACE DU PROJET

43 hectares

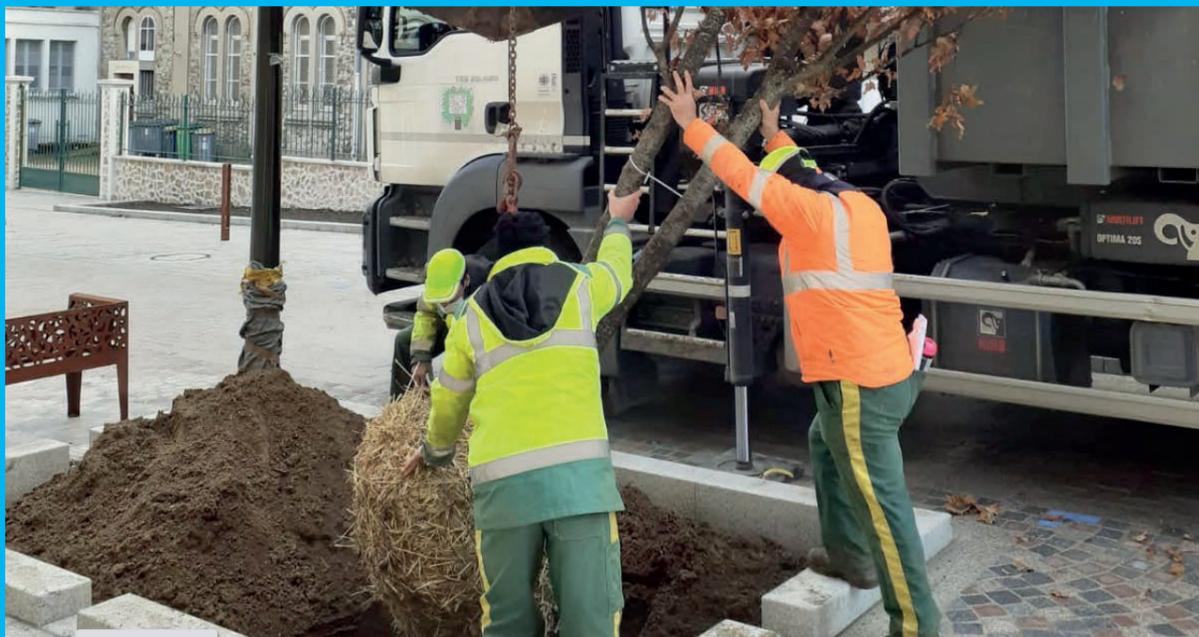
NOMBRE D'ARBRES PLANTÉS

3 042 plants

PARTENAIRES

EARL Les Sœurs du Maine, Chambre d'agriculture, Établissement d'enseignement agricole, GAB de Charente-Maritime & LPO, Concours Agriculteurs d'avenir, Pur Projet, Conservatoire des deux Charentes

VOIR LA FICHE PROJET



2019 > 2050

PROJET
32

VILLAGE AUX 4000 ARBRES

Création d'un corridor de biodiversité par la plantation de jeunes sujets sous forme de boisements denses

OBJECTIF DU PROJET

Ce projet ambitionne de porter à 4 000 le nombre d'arbres présents sur la commune de Villeneuve-le-Roi par l'installation d'une strate arborée, arbustive, et herbacée sur plusieurs points stratégiques afin de restructurer la trame verte et désimperméabiliser les sols.

RÉALISATIONS EN 2020

- Janvier-Février : plantation d'une dizaine d'arbres sur la rue du Général de Gaulle (puis interruption liée au confinement).
- Printemps : passages pour l'arrosage plus compliqués pendant la période de confinement. Certains sujets en ont souffert mais absence de dépérissement ou perte à constater.
- Fin 2020 : plantation d'une soixantaine d'arbres avec des essences diversifiées telles que l'érable, l'aulne blanc, l'amélanchier à feuille d'aulne, le chêne chevelu et le tilleul de Henry en centre-ville sur les avenues Paul Doumer, Victor Hugo et Raymond Poincaré et dans les cours d'école Paul Eluard et Jean Moulin.

ACTIONS À VENIR EN 2021

- Janvier-Février : poursuite des plantations pour le renouvellement des alignements historiques avec 54 Aesculus sur les avenues et 15 cépées Malus et Amélanchier sur la rue du Maréchal Leclerc.
- Densification des plantations sur la coulée verte avec 57 sujets (Alnus, Quercus, Gledistia et Acer).
- Hiver 2021-2022 : Nouvelle campagne de plantations avec un objectif de 250 à 270 sujets plantés pour achever le renouvellement d'alignement historiques et le projet de boisement dense.
- Plantation d'un arbre dans les écoles Moulin et Ferry en présence des classes de CM1 et CM2 avec un travail en classe de prévu.

LOCALISATION

Villeneuve-le-Roi dans le département du Val-de-Marne (94)

SURFACE DU PROJET

7,4 hectares

PARTENAIRES

Ville de Villeneuve-le-Roi, Métropole du Grand Paris

SUIVI DES INDICATEURS

- Indicateurs programme : Prélèvement des échantillons sur la coulée verte pour mesurer le carbone organique du sol et l'azote 15 des feuilles.
- Sensibilisation : 2 journées de plantations d'arbres dans les écoles, environ 200 enfants sensibilisés à la biodiversité et aux changements climatiques.
- Valorisation du projet : 4 tweets de la Ville de Villeneuve-le-Roi sur l'avancée des travaux, 2 communications auprès des écoles où des arbres ont été plantés et un article dans le journal municipal.

VOIR LA FICHE PROJET



2019 > 2050

PROJET
33

ZONES DE QUIÉTUDE EN MONTAGNE

Aménagement de zones de quiétude pour le Tétrasyre en hiver au sein du domaine skiable des Arcs

OBJECTIF DU PROJET

Aménager le domaine skiable des Arcs (Tarentaise) pour rendre le territoire plus favorable à l'accueil et au maintien des populations de Tétrasyre, espèce emblématique des Alpes du Nord, et accompagner le domaine skiable pour une meilleure prise en compte de la biodiversité.

RÉALISATIONS EN 2020

- Mise en œuvre de la concertation avec les parties prenantes à l'échelle locale pour renforcer l'appropriation par ces acteurs des enjeux du projet et définir la localisation de la zone de quiétude pour le tétras-lyre.
- Première visite et découverte du projet en mars 2020 ;
- Seconde visite pour définir la localisation exacte de la zone de quiétude en juillet 2020.

ACTIONS À VENIR EN 2021

- Installation du balisage temporaire (jalons et panneaux d'information) sur la zone de quiétude en début d'année.
- Actions de communication pour présenter en détail le projet aux acteurs locaux : communes, écoles, accompagnateurs de montagne, chasseurs, forestiers et grand public.
- Préparation des travaux de plantation par l'ONF, commandes des plants à une pépinière locale pouvant fournir des plants adaptés aux conditions locales (sol, altitude) et de protections adaptées à l'enneigement.
- Mise en œuvre des travaux de plantations (1000 arbres environ) à l'automne 2021, avant les premières neiges.
- Organisation de temps forts : visite de terrain après travaux (octobre) et inauguration officielle (octobre/novembre).

LOCALISATION

Domaine skiable des Arcs, entre 1600 et 2000 mètres d'altitude au sein des Alpes du Nord, Commune de Bourg Saint Maurice, département de Savoie

SURFACE DU PROJET

0,56 hectares

PARTENAIRES

Parc National de la Vanoise, FEDER – POIA, FNDAT – CIMA, Commune de Bourg Saint Maurice

SUIVI DES INDICATEURS

Le programme de suivis du projet est en cours de définition, en concertation avec les parties prenantes du projet (Parc national de la Vanoise, Domaine skiable des Arcs-Peisey Vallandry, Observatoire de l'environnement du Domaine skiable des Arcs-Peisey Vallandry, ONF). Les suivis envisagés sont : les « indicateurs programme » (suivi de l'évolution de la teneur en carbone organique du sol et de l'abondance naturelle en azote 15 des feuilles), le recensement des Tétrasyres, le comptage de croitiers de Tétrasyre dans la zone de quiétude, le suivi de données météorologiques (pluie, enneigement) ou encore le nombre de skieurs sensibilisés à l'existence de la zone de quiétude.

VOIR LA FICHE PROJET

Perspectives

2021 : une année charnière pour la biodiversité ?

C'est le défi auquel souhaite répondre l'équipe et les partenaires du programme Nature 2050. Le Congrès mondial de la nature de l'UICN, la COP15 sur la biodiversité et les autres temps forts reportés en 2020 en raison de la crise sanitaire se tiendront dans un contexte encore instable, notamment économiquement.

Nos efforts seront renforcés afin de faire émerger et de déployer des partenariats avec les collectivités territoriales souhaitant créer une dynamique Nature 2050. Les Régions Grand-Est, Hauts-de-France ou bien la Métropole du Grand Paris sont autant d'acteurs avec lesquels nous travaillerons.

Notre partenariat dans le cadre du projet Life Intégré ARTISAN nous amènera quant à lui à partager notre expertise et notre expérience pour développer des retours d'expériences ainsi qu'un référentiel d'indicateurs multithématiques visant à mesurer l'impact des solutions fondées sur la nature. L'année pourrait même se clôturer sur l'organisation d'un ou plusieurs évènements en régions à destination des acteurs économiques des territoires concernés.

Nous souhaitons renforcer le dialogue avec les entreprises, le réseau de la Banque des Territoires et autres acteurs économiques afin de pouvoir répondre au mieux à leurs enjeux d'ancrage territorial et d'atténuation de leur impact mais également afin de les accompagner dans les réponses à apporter à leurs diverses parties prenantes (collaborateurs, élus, clients etc.).

Autant d'actions et de collaborations qui nous amèneront vers des territoires encore peu couverts par la répartition des projets Nature 2050. De nouveaux territoires mais également le renforcement de certaines cibles d'actions telle que l'adaptation des littoraux au changement climatique.

Nous vous donnons rendez-vous à l'automne 2021 pour un Colloque Nature 2050 aux couleurs des 5 premières années du programme !



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Marc Abadie
 RÉDACTEUR EN CHEF : Antoine Cadi
 RÉDACTEURS : Suzanne Rihal, Flora Bourgès, Léa Tordera
 COMMUNICATION, PRESSE, DIRECTION ARTISTIQUE :
 Isabelle Jullien-Chazal
 CRÉATION GRAPHIQUE : Joseph Isirdi - www.josephisirdi.fr
 PUBLICATION : mars 2020

CRÉDITS PHOTOS : COUVERTURE : FRICHE KODAK ; BOURDON BOMBUS BUTINANT VIPERINE © CHARLOTTE MARTIN CDC BIODIVERSITÉ / P.5 : BAIE AIGUILLON 2020 © RÉSERVE NATURELLE NATIONALE BAIE DE L'AIGUILLON / P.6-8 ; FERME DU DÉVELOPPEMENT DURABLE © VIDAL / P.8 ; BILAN 1 © RÉGION PAYS DE LA LOIRE / P.9 ; PHOTO ICADÉ © ICADÉ PROMOTION / P.10 ; FERME DU DÉVELOPPEMENT DURABLE © VIDAL / P.11 ; BILAN 3 © CDC BIODIVERSITÉ / P.12 ; FERME DU DÉVELOPPEMENT DURABLE © VIDAL / P.15 ; ACTU NATURE 2050 - ETUDES DE CAS DES ETUDIANTS KEDGE © KEDGE / P.15 ; BACHE © MADE IN MARSEILLE 15 JANVIER 2020 / P.18 ; ZONE DE QUIÉTUDE EN MONTAGNE © PN VANOISE FAIVRETHIERRY / P.19 ; CONSEIL ADMINISTRATION FONDIS NATURE 2050 © CDC BIODIVERSITÉ / P.20 ; SEPIOLE 17MM © ANTONY FORTIN / P.22 ; EVENT 3 CLUB GÉNÉRATION RESPONSABLE © CDC BIODIVERSITÉ / P.22 ; EVENT 2 AFFICHES CAMPAGNE NATURE 2050 © CDC BIODIVERSITÉ / P.22 ; EVENT 1 © VILLE DE MARSEILLE / P.23 ; EVENT 7 © ISJU / CDC BIODIVERSITÉ / P.23 ; EVENT 6 ANTOINE CADI © CDC BIODIVERSITÉ / P.23 ; EVENT 4 FUNDRAISING - PRÉSENTATION AFFICHES PARTENARIAT © CDC BIODIVERSITÉ / P.24 ; EVENT 11 TABLE RONDE ARTIFICIALISATION WORLD IMPACT SUMMIT © CLGO / CDC BIODIVERSITÉ / P.24 ; EVENT 9 ASSISES SFN SURI © ISJU / CDC BIODIVERSITÉ / P.24 ; EVENT 10 GROUPE EN EXTERIEUR © WWW.UJOURJOURNUPHOTO.FR ROMUALD GOUDEAU / P.24 ; EVENT 8 OFFICIELS © CDC BIODIVERSITÉ / P.25 ; EVENT 14 MONTAGE © CDC BIODIVERSITÉ / P.25 ; EVENT 12 © CDC BIODIVERSITÉ / P.25 ; EVENT 13 MONTAGE © CDC BIODIVERSITÉ / P.27 ; CONTES DE NOËL © FERME DES CLOS / P.28 ; FERME DU TEMPLE OSMOY AGROF BOSQUETS © SAALTUS / P.32 ; SQUARE AÏME CÉSaire MÉTROPOLE DU GRAND PARIS NATURE 2050 © CDC BIODIVERSITÉ / P.33 ; BOCAGE DE POUZAUGES © CDC PAYS DE POUZAUGES / P.34 ; CARREFOUR BIODIVERSITÉ MARCEL CACHIN © PLAINE COMMUNE / P.35 ; CRÉATION VERGERS URBAINS © CDC BIODIVERSITÉ / P.36 ; GAEC LAIT SPÉRANCE © GAEC LAIT SPÉRANCE / P.37 ; MASSIF DE BOTHANÉ © NÉOSYLVA / P.38 ; PRAIRIES DU FORT © VILLE DE VITRY SUR SEINE / P.39 ; RENATURATION OZON © SMVA / P.40 ; FOSSE SÈCHE © ADRIEN PIRE / P.41 ; © RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DE LA BAIE DE L'AIGUILLON / P.42 ; PROJET CASCIOMAR MARSEILLE © REMY DUBAS / P.42 ; PROJET CORRIDOR DE BIODIVERSITÉ © CLAIRE TUTENLIT / P.43 ; PROJET DOMAINE DU POSSIBLE © SAALTUS / P.43 ; PROJET DOMAINE FOSSE SÈCHE © ADRIEN PIRE / P.44 ; DOMAINE ENCLOS DE LA CROIX © SAALTUS / P.44 ; PROJET ETANGS DU LIMOUSIN © PNRL / P.45 ; PROJET FERMES DES BUIS 2020 © SAALTUS / P.45 ; PROJET FERME DE LAVAT © FERME DE LAVAT / P.46 ; PROJET FERME DU TEMPS 2020 © LYCÉE SAINT JOSEPH MESNIÈRES / P.46 ; PROJET FORÊT CEVENOLE 2019 © CDC BIODIVERSITÉ / P.47 ; FRICHE KODAK © CDC BIODIVERSITÉ / P.48 ; PROJET POLLINISATEURS © IRP / P.48 ; PROJET BOIS D'AVAZIE © CAROLINE POLLIET / P.49 ; BUGNICOURT © HABITAT DU NORD / P.50 ; PROJET RÉSERVE PARTIAS 2020 © FABIEN HAAGE / P.50 ; PROJET LES 3 FERMES © SAALTUS / P.51 ; PROJET FERME DES CLOS © FERME DES CLOS / P.51 ; PROJET BEAU SOLEIL DES LANDES © BEAU SOLEIL DES LANDES / P.52 ; FERME LES CHAMPS L'ŒIL - POMMIER EN FLEURS © LES CHAMPS L'ŒIL / P.52 ; TOURBIÈRE DU PLAN DE L'EAU © JÉRÔME PORTERET / P.53 ; AGRICULTURE ALTERNATIVE DE PAULINE © PAULINE ALLIER / P.53 ; PROJET VERGERS DE RAULHAC © VERGERS DE RAULHAC / P.54 ; ESCALE VÉGÉTALE © KB PLAN / P.54 ; FERME DU DÉVELOPPEMENT DURABLE © VIDAL / P.55 ; FERME DU SARRAT © YOHAN CAUBET / P.56 ; GAEC L'ÎLE D'ARZ © STÉPHANE SACHET / P.57 ; GAVE DE PALU © INSTITUTION ADOLR / P.57 ; NATURE AU CIMETIÈRE 2020 © THIERRY GÉOFFROY / P.58 ; PAS JAPONAIS © VILLE DE RUEIL MALMAISON / P.59 ; SOEURS DU MAINE © KEVIN CURTIL / P.60 ; VILLAGE AUX 4000 ARBRES © MAIRIE DE VILLENEUVE-LE-ROI / P.61 ; ZONES DE QUIÉTUDE © PN-VANOISE-MELE STEPHANE / P.63 ; DOMAINE FOSSE SÈCHE © ADRIEN PIRE

L'activité de CDC Biodiversité est entièrement dédiée à des actions en faveur de la biodiversité. En tant que filiale du groupe Caisse des Dépôts, elle peut gérer de façon pérenne les projets qu'elle mène. CDC Biodiversité pilote des actions de restauration de la biodiversité et de gestion d'espaces naturels et paysagers. En proposant un service sur mesure, CDC Biodiversité construit des projets collectifs de territoires, favorisant la cohérence écologique, impliquant les acteurs clés locaux, dans une démarche de concertation et assurant un suivi sur le long terme.

CDC Biodiversité conduit par ailleurs la Mission Economie de la Biodiversité de la Caisse des Dépôts qui contribue activement à innover, en France et à l'international, sur les enjeux de préservation et restauration de la biodiversité en menant des travaux de recherche qu'elle publie régulièrement dans sa lettre d'information. CDC Biodiversité conduit également, avec la participation d'une trentaine de grandes entreprises françaises, des travaux pour définir une empreinte biodiversité relative aux activités des entreprises (le Global Biodiversity Score – GBS)

NATURE 2050

Un programme de CDC Biodiversité en association avec :



Pour en savoir plus

[NATURE2050.COM](https://www.nature2050.com)

